

A L'HOTEL DE VILLE

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL. — HOMOLOGATION DE LA LISTE DES ÉLECTEURS MUNICIPAUX. — RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE QUARANTE MILLE DOLLARS.

Le conseil municipal a tenu, mercredi soir, une très importante séance spéciale sous la présidence du maire. Outre M. Bouchard les échevins suivants étaient à leurs sièges: MM. Ernest Picard, Joseph Godbout, Victor Chabot, D. S. Davignon, Isidore St-Jean et Arthur Chenette, formant quorum.

L'ordre du jour le plus important de la soirée était l'adoption d'un règlement d'emprunt pour l'exécution de divers travaux chargeables au compte du capital dans divers départements de la ville.

La plupart de ces travaux sont devenus nécessaires par raison de vétusté d'ancienne construction ou utiles pour l'amélioration de la ville. Ces travaux seront exécutés pour aussi venir en aide aux travailleurs de la ville qui sont actuellement sans ouvrage. Leur nombre n'est pas très considérable dans le moment mais il le deviendra au cours de l'automne si la situation du marché industriel ne va pas en s'améliorant. Le conseil doit faire sa part et c'est pour être prêt à toute éventualité que les travaux qui ne sont pas d'une nécessité absolue mais tout simplement d'une utilité certaine ont été inclus dans ledit règlement.

Il est à peu près certain que des octrois seront donnés par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour promouvoir des travaux de cette nature et notre ville est prête à bénéficier d'une part raisonnable dans ces octrois probables.

Un montant de quatre mille dollars a été inclus dans cet emprunt pour payer la reconstruction de l'égout collecteur de la rue Bourdages entre les rues St-Patrice et Girouard. Comme on le sait l'ancien égout, dans cette partie de rue, s'est effondré par vétusté au cours de l'hiver dernier et la ville s'est trouvée dans la nécessité absolue de refaire cet égout dispendieux. Le coût de cette reconstruction est élevé parce que l'égout est d'une grande dimension, deux pieds de diamètre, et est placé à une grande profondeur. Il est probable qu'on devra refaire une partie du pavage en asphalte de la rue Bourdages qui se détériore par le tassement des terres de remplissage.

Les ingénieurs de la ville espèrent cependant que la somme de quatre mille dollars sera suffisante pour payer tous les travaux occasionnés par le remplacement du vieil égout. Cet ancien égout paraît avoir été construit il y a trente-cinq ans; cette durée est relativement courte mais les conduites de grès qu'on a établies dans le temps n'étaient pas de première qualité et c'est ce qui explique leur peu de durée. Inutile de dire que le conseil municipal remplace ces vieilles conduites par de nouvelles qui sont de toute première qualité.

Le conseil municipal a inclus dans le règlement une somme de cinq mille dollars pour construire une dizaine d'intersections de rues en ciment dans les endroits où les piétons sont obligés de traverser les chemins sur des surfaces de gravier. On se plaint que dans les temps de pluie ces intersections de gravier sont malpropres et que les piétons qui ont à les traverser en sont fort incommodés parce que les boues superficielles salissent leurs chaussures et entraînent la malpropreté dans les maisons. De simples dalles en guise de trottoirs ne donnent pas satisfaction sous le rapport de la propreté car elles sont toujours recouvertes de boue entraînée par les automobiles; quand les intersections sont complètement recouvertes de ciment cet inconvénient disparaît. Les dalles en guise de trottoir sont aussi la cause d'ornières qui se font dans le gravier sous le choc répété des roues d'automobiles. Ce désavantage a été constaté dans le passé et c'est la raison pour laquelle on a dû enlever les anciennes traverses en ciment. Du moment que l'intersection est complètement recouverte ces ornières ne peuvent pas se produire. Le conseil désignera plus tard, par résolution, les endroits où seront établies ces intersections en ciment.

Un des avantages certains de la construction de ces intersections est qu'elles feront cesser la demande de pavage en béton pour remplacer le gravier car la malpropreté aux traverses est la principale cause de ces demandes. Au cas cependant où le conseil déciderait plus tard de construire des pavages en béton sur les rues gravillonnées ces intersections s'adapteraient parfaitement au pavage nouveau car les ingénieurs de la ville, dans leur établissement, tiendront compte des pavages en ciment qui pourraient être faits à l'avenir.

Le conseil, sur une requête signée par la presque totalité des propriétaires de la partie de la rue St-Michel située entre la rue St-Paul et la rue St-Antoine, a décidé de construire en face de leurs propriétés un pavage en béton avec chaînes intégrales. Une somme de cinq mille dollars a été votée à cette fin et la moitié de cette somme sera remboursée au conseil municipal par lesdits propriétaires riverains.

Une somme de quatre mille dollars a été votée pour reconstruire les remises de la ville situées sur la place du domaine près de la rivière entre la rue Ste-Marguerite et la rue St-Antoine. La bâtisse la plus importante est celle du concasseur. Depuis quelques années le conseil a cessé d'utiliser le concasseur et il achetait sa pierre concassée en dehors de la ville. Le conseil actuel croit qu'il vaut mieux faire casser la pierre pour donner du travail aux manoeuvres de la ville. Le coût d'ailleurs de la pierre concassée ici n'est pas plus élevée que celle achetée de l'étranger. La bâtisse dans laquelle se trouvait le concasseur et les autres remises sont dans un très mauvais état et comme elles étaient sur le point de s'écrouler le conseil est actuellement à les faire démolir.

Une autre somme de quatre mille cinq cents dollars a été votée pour faire des travaux de sous-œuvre aux assises de la bâtisse de la station de police de manière à protéger les gros murs qui sont à se déplacer parce qu'anciennement on assaiyait les fondations sur des madriers qui finissent par pourrir. Le toit de cette bâtisse est aussi en très mauvais ordre et les petits murs qui ont été déplacés par l'affaissement des assises et des piliers demandent des réparations. Ces travaux seront exécutés à même ces fonds.

Au Marché Centre le plancher du rez-de-chaussée est pourri et doit être refait. Le conseil a décidé de faire un travail permanent et ce plancher sera reconstruit en béton. Cette reconstruction demandera une dépense évaluée à \$6,600.00.

Les autres montants votés sont pour des menus travaux d'améliorations aux paves, au système d'alarme, à l'aqueduc et aux chemins. Dans notre prochain numéro nous publierons le règlement au complet.

Ce règlement sera soumis au vote des contribuables propriétaires les 18 et 19 juin prochain.

Le deuxième article à l'ordre du jour de cette séance spéciale a été l'homologation de la liste des électeurs municipaux. Il y avait une cinquantaine de plaintes pour faire certaines corrections sur la liste étant surtout pour des personnes qui sont changées de quartier. Le conseil a étudié chaque plainte et en a décidé suivant la preuve.

UN TUMULUS EST ERIGÉ A SAINT-DENIS

Au village de St-Denis sur Richelieu, on procède actuellement à l'érection d'un cairn, ou tumulus, à l'endroit où combattirent victorieusement les patriotes de 1837, le 23 novembre. Il se trouve sur le site de l'ancienne maison Saint-Germain, qui servit de retranchement aux patriotes durant le combat; le terrain a été gracieusement concédé par M. Hector Lussier. Fait remarquable, deux descendants de la famille Saint-Germain, Mlle Léonie Saint-Germain et M. Roland Saint-Germain, à près de cent ans de distance, habitent encore le domaine de leurs ancêtres. Les autres descendants de la famille Saint-Germain à Saint-Denis sont Mme Esther Saint-Germain-Lecluse et Mlle Marie-Annette Lecluse Richard.

Le dévoilement du monument doit se faire, à moins de contretemps, le 12 août prochain. Il est fait de pierres des champs; ses dimensions sont de 5 pieds et 6 pouces à la base, et il aura une hauteur de 10 pieds. Deux boulets l'un de fonte et l'autre de pierre, souvenirs du combat de '37, l'ornent. Ils ont été offerts par MM. Odilon Bélanger et Joseph Dragon. A la base se lira l'inscription ci-après: "Bataille du 23 novembre 1837". Au-dessus se trouve une plaque bronzée, enroulée de feuilles d'érable, portant l'inscription suivante: "Ici, le 23 novembre 1837, les patriotes repoussèrent les troupes régulières commandées par le colonel Gore. Cette plaque a été donnée par la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, à la demande de monsieur le chevalier Rodolphe Bédard, président général de la Société des Artisans Canadiens Français, avec le concours de Messieurs E.-Z. Massicotte, Victor Morin, N. P. Aégidius Fautoux, T. Brassard, N. P., membres de la Commission."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Les travaux sont exécutés sous la direction de M. J.-O. Vézina, maire de St-Denis, et du Dr J.-B. Richard. Le travail est fait par MM. Joseph Janson, Oswald Charron, François Archambault, Roland Saint-Germain et Noël Desrosiers.

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934."

Le monument étant surtout l'oeuvre de la Société des Artisans Canadiens-Français, et de son digne président, il importait de l'attester par une plaque spéciale qui se lit comme suit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français,

Aubade Matinale



AIMEZ-VOUS un déjeuner réconfortant? Voici celui dont se régala toute la famille: les Flocons de Blé d'Inde Kellogg, avec du lait, ou de la crème, et des bananes tranchées!

Les Flocons Kellogg sont rafraîchissants à l'extrême. Véritable aliment énergétique et facile à digérer, ils se conservent succulents comme à la sortie du four, dans le sac intérieur "WAXTITE", scellé à chaud. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg
et la bonne saveur



THEATRE CORONA, No. 214,011 THEATRE CORONA, No. 216,768
THEATRE CORONA, No. 214,126 THEATRE CORONA, No. 216,870
THEATRE CORONA, No. 214,190 THEATRE CORONA, No. 216,938

AU THEATRE CORONA

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI, 31 MAI, 1er et 2 JUIN



EN PROGRAMME DOUBLE

avec

MLLE JOSETTE, MA FEMME

Vue parlée en français

50 BILLETS GRATIS

POUR LES REPRESENTATIONS CINEMATOGRAPHIQUES DU THEATRE CORONA

Chaque semaine le CORONA vous offre cinquante billets complémentaires pour les représentations cinématographiques.

Voici comment...

Notre journal publie dans la présente édition cinquante numéros qui sont disséminés dans chacune des pages au bas des annonces ou d'articles divers.

Dès maintenant...

Cherchez si le numéro que porte le coupon ci-dessous se trouve parmi ces cinquante numéros.

Quand vous l'aurez trouvé...

Rendez-vous à nos bureaux, 173 Girouard, entre 9 hres a. m. et 5 hres p. m., les dimanches et fêtes exceptés, et il vous sera fait remise d'un billet complémentaire valide pour une période de deux semaines indiquée sur votre coupon.

COUPON N° 214254

Cherchez le numéro de ce coupon parmi les cinquante disséminés dans chacune des pages de ce journal. Si vous le trouvez il vous donnera droit à un billet de faveur (non compris la taxe de 5 cents) pour les représentations cinématographiques SEULEMENT au théâtre CORONA.

Nom.....

Adresse.....

Coupon valable seulement du 26 mai au 9 juin

AU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

Résumé d'enquête présentée au Cercle le 18 février par Mlle Ant. Pelletier. — Les Eclaireurs Canadiens-Français

Le fondateur du scoutisme est un anglais, Sir Robert Baden-Powell. Né en 1857, Sir Baden-Powell fut officier aux colonies et défendit victorieusement Mafeking durant la guerre du Transvaal. Il fonda la première société de Boy-Scouts: "La Baden-Powell Boy-Scouts Association" en 1908 et donna sa démission de général en 1911 pour n'être plus que le "Chef Scout".

Puis-je dire en passant que des jeunes filles, enthousiasmées par l'organisation de leurs frères de mandèrent à Sir Baden-Powell de leur fonder une association semblable: ce fut l'origine du Guidisme, adaptation féminine du scoutisme.

En France, les Guides ont pris naissance à Paris en 1923. Sous l'impulsion de M. le Chanoine Cornette, aumônier général des Scouts de France, le 1 juillet, Mme Duhamel, Chef Guide, faisait sa Promesse entre les mains de Son Eminence, le Card. Dubois.

Mais revenons à notre sujet principal: les Eclaireurs. Chaque groupement est divisé en équipes de 6 à 8 Eclaireurs sous le Commandement d'un des leurs, Chef d'Equipe. Une Compagnie se compose de deux à quatre équipes sous le commandement du Chef.

Les Eclaireurs de St-Hyacinthe sont divisés en 2 groupements: celui de la Cathédrale et celui de la paroisse N-Dame. Les uns se réunissent à la Maison des Oeuvres, l'Ave Maria, les autres à la Salle Paroissiale. Ils sont dirigés par M. l'abbé Paulhus et le Rev. Père Renaud.

Le scoutisme peut-être classé parmi les Associations qui ont pour but la formation et la protection de leurs membres. C'est une des œuvres qui doivent être le plus appréciées dans le siècle où nous vivons, parce qu'elles répondent parfaitement aux besoins de la société. Nous voulons être gouvernés par des hommes compétents et loyaux, des hommes qui sachent défendre leurs convictions et mettre la religion à la base de ces mêmes convictions: nous voulons que nos hommes d'affaires soient honnêtes, que les ouvriers respectent leurs patrons; mais où et comment les formons-nous, ces hommes? Tel l'arbre qui tombe du côté vers lequel il penche, l'homme se dirige dans le chemin vers lequel sa jeunesse a été orientée. C'est donc dès l'adolescence qu'il faut choisir et former l'homme de demain. Et voilà justement le but du scoutisme: "former des hommes de caractère, incapables de mentir, fidèles à leurs engagements, actifs, pleins d'initiative, ne craignant pas les responsabilités, dévoués, toujours prêts à rendre service, bons chrétiens et bons patriotes". Mais par quels moyens peut-on obtenir de tels résultats avec des enfants de 11 à 12 ans? La méthode du scoutisme est tout d'abord concrète et à la portée de l'enfant, elle emprunte ses pratiques à la vie du colonial et du missionnaire, ce qui tient en éveil l'imagination des petits garçons, toujours ouverte au nouveau et à l'imprévu. Cette méthode vise à donner à l'enfant une éducation PHYSIQUE par des moyens différents de la pratique des sports, de la gymnastique et des exercices militaires, une éducation PROFESSIONNELLE par une initiation à plusieurs métiers ou professions qui mettent les enfants à même de rendre service au prochain et de choisir plus tard une carrière; une éducation SCIENTIFIQUE par l'étude et l'observation de la nature; une éducation MORALE, SOCIALE, et PATRIOTIQUE, en incluant l'esprit de loyauté, d'initiative et de dévouement, fondé sur une solide formation RELIGIEUSE.

Les Eclaireurs ont pour devise: "PRET". Ils l'ont puisée à bonne source, car N-Seigneur l'a donné Lui-même à ses Apôtres: "Et vous aussi, il vous faut être 'PRET', car le Fils de l'Homme viendra à l'heure où vous n'y penserez point..." "L'Eclaireur doit être prêt, c'est-à-dire, qu'il doit non seulement arriver à l'heure, mais aussi ne jamais être pris au dépourvu. Il ne se laisse ni surprendre, ni décourager, ni effrayer. Il s'attend à tout et sait ce qu'il faut faire. Pour être prêt, il faut se préparer: matériellement en passant ses épreuves d'Eclaireur, et moralement en acquérant sang-froid, réflexion et générosité.

Il y a des Eclaireurs dans presque tous les pays, et ils forment un mouvement international, toutefois chaque Fédération Nationale, à condition d'observer les grands principes scouts, conserve son entière indépendance. Au Canada, les Scouts Catholiques sont affiliés à plusieurs fédérations, mais ces fédérations ne forment pas de corporation nationale.

Le Siège social, dénommé quartiers-généraux, des Eclaireurs Canadiens-Français, est situé à Montréal, au numéro 4373 rue Papineau. La Fédération se compose de membres actifs et de membres honoraires. Les membres actifs sont le Chef Eclaireur, l'aumônier général, les aumôniers diocésains, les commissaires diocésains, les aumôniers chefs de troupes, les instructeurs titulaires, les Eclaireurs de tous grades et de toutes catégories. Les membres honoraires sont les membres du conseil protecteur de la fédération et ceux des comités protecteurs de chaque troupe. Les troupes sont financièrement et administrativement indépendantes les unes des autres.

Les Eclaireurs doivent être âgés de 11 ans au moins le jour de leur demande d'admission. Ils passent successivement par les degrés suivants: novice, aspirant, éclaireur de 2e classe, éclaireur de 1re classe et Chevalier. Une section préparatoire au scoutisme est constituée sous le nom de section des louveteaux. Elle entre dans l'organisation générale des Eclaireurs C. F. sous le même Comité directeur.

Nous avons tous été à même d'apprécier la valeur des Eclaireurs en maintes occasions. Ceux qui les voient à l'œuvre au camp n'ont pas assez d'yeux pour admirer la débrouillardise et l'esprit pratique dont font preuve ces petits bouts d'hommes.

DES LIVRES QUI RESSUSCITENT

Paris. — Une bibliothèque renfermant des copies des livres allemands brûlés il y a exactement un an sur les ordres du gouvernement du chancelier Hitler en Allemagne a été ouverte ici, récemment, en présence d'éminents littérateurs français, de réfugiés allemands et de deux hommes que des orateurs dirent être membres du personnel de l'ambassade allemande.

Le célèbre écrivain allemand Heinrich Mann est le président du comité international qui a réuni plus de 20,000 copies des volumes détruits en Allemagne.

L'EPINETTE

"A tout seigneur, tout honneur." Nous commençons cette série de notes sur chacun de nos arbres de commerce, par celui si précieux à divers titres, qui est le plus répandu dans la province.

On trouve l'épinette en peuplements presque purs, dans les terrains très humides ou savenaux, de même que sur les sommets. Le plus souvent, il est mélangé avec les autres arbres, mais il forme toujours un des éléments les plus intéressants du groupe.

Cet arbre présente toutes les formes de défillement: tantôt trapu et couvert de fortes branches, tantôt, il est long, élancé, avec un fût dégagé, pouvant fournir plusieurs billes presque cylindriques.

Dans les sols riches, la croissance de l'épinette est rapide, alors que dans les secteurs trop humides, ou très élevés ou situés très au nord, elle croît lentement et son bois est alors plus dense et présente un grain plus serré.

Dans les milieux favorables, cet arbre peut atteindre une hauteur de 100 pieds et plus avec un diamètre de 30 pouces, à hauteur de poitrine 4 1/2 pds du sol; ordinairement, il atteint, vers 80 ans, un diamètre de 10 à 12 pouces et une hauteur de 65 à 75 pieds.

L'épinette présente plusieurs variétés sur lesquelles les botanistes ne sont pas tous d'accord. Ainsi, la variété épinette rouge (Picea rubra) ne semblerait s'étendre ici, qu'aux environs de la frontière des Etats-Unis. Cependant, plusieurs auteurs de renom confondent ensemble l'épinette noire et l'épinette rouge. Par contre, ils sont tous d'accord au sujet de l'épinette blanche (Picea canadensis) qui est distribuée dans tout l'Ancien Québec et remonte dans le Nouveau Québec, jusqu'au parallèle 55° N; l'épinette noire (Picea mariana) est trouvée encore plus au nord, jusqu'à Lat. 57 N, d'après Low, mais elle demeure généralement un arbre de plus petite taille que l'épinette blanche. Dans les savenaux, on trouve une épinette grêle dont le sommet présente une forme typique, celle d'un fuseau; quelques auteurs l'ont appelée Picea Brevifolia. C'est l'épinette de savena; mais d'autres botanistes prétendent qu'elle est tout simplement une variation de Picea mariana. Nous trouvons la distinction "épinette de savena" bien utile, car elle évoque, du même coup, la forme de cet arbre et son habitat obligé. L'épinette blanche et l'épinette noire forment la majeure partie des exploitations pour l'approvisionnement de nos papeteries et de nos scieries. L'épinette de savena ne sert habituellement que pour les papeteries.

Dans le commerce, on ne fait aucune distinction entre les bois d'épinette, car ils sont très difficiles à distinguer à l'œil nu. La distinction n'est guère possible qu'avec une bonne loupe. Nous suivrons donc ici la coutume établie de désigner tous les produits de ces divers arbres sous le vocable d'épinette (Spruce). Ce nom d'épinette est particulier au Canada, car en Europe, l'arbre faisant partie de la famille des Picea (Excelsa) — ici appelé épinette de Norvège — est désigné sous le nom d'épicéa.

Nous signalerons, pour mémoire, que nos bûcherons, en plus de la variation de forme appelée "épinette de Savena", distinguent, entre les épinettes blanches, les variétés suivantes: a) "épinette jaune", terme qui caractérise généralement une épinette de fort diamètre, dont le bois de cœur a une apparence plus jaunâtre que le bois des jeunes arbres; b) "épinette grise", ce qui dénote une particularité de l'écorce; c) "épinette Batarde", désignant celle que l'on est porté à confondre avec le sapin, par suite de son écorce finement divisée en lamelles; d) "épinette à bière", nom donné à une épinette blanche qui croît rapidement et dont le bois est remarquablement tendre, c'est-à-dire, qui se bûche facilement. Tel que dit haut, toutes ces distinctions disparaissent lorsque les billes sont amenées aux scieries, car leur bois est invariablement et tout simplement appelé: bois d'épinette.

Le bois d'épinette est léger, tendre, à texture régulière, au grain fin, peu résineux, assez élastique et il constitue l'un de nos meilleurs bois de construction, convenant parfaitement pour la charpente et pour la menuiserie. C'est le meilleur bois pour la papeterie, surtout la variété dite: "épinette blanche", dont les fibres sont un peu plus longues que celles des autres variétés. C'est pourquoi, il est préférable de propager l'épinette blanche, et surtout de ne pas importer d'épicéa, des autres pays, car notre

(Suite en page 6)

BOTTIN OFFICIEL DU BASEBALL ET DE LA BALLE MOLLE

L'édition 1934 du Bottin Officiel du Baseball et de la Balle Molle, édité par notre sportsman montréalais Ernest Comte, est maintenant en circulation. De nombreux changements furent effectués dans cette revue sportive française. Les amateurs de baseball et de balle molle peuvent facilement se tenir au courant des activités dans leur sport respectif en consultant l'édition 1934 du Bottin Officiel du Baseball et de la Balle Molle, qui comprend au-delà de cent pages.

Une amélioration, qui intéressera tout particulièrement les amateurs de baseball, est la partie formée par les statistiques des ligues professionnelles. En effet, il est possible au lecteur de constater la moyenne au bâton ou au champ de tous les joueurs attachés aux clubs professionnels sous instructifs, et tout amateur ne peut se considérer comme tel, s'il ne consulte pas l'édition 1934 du Bottin Officiel du Baseball et de la Balle Molle.

La partie du bottin traitant sur les récentes activités de nos ligues amateurs dans la province de Québec ne manquera pas de captiver l'intérêt du lecteur. L'Association Provinciale de Baseball et toutes ses ligues ou associations affiliées occupent un espace important, et les portraits des différents champions attirent une attention toute particulière. Car, car ils nous font connaître qui plus tard occuperont probablement une position prépondérante, parmi les professionnels du jeu national américain. Les groupes indépendants ne furent pas négligés par l'éditeur du Bottin Officiel du Baseball et de la Balle Molle. Plusieurs ligues et clubs de notre région ont leurs activités insérées dans la revue sportive d'Ernest Comte, revue intéressante et indispensable aux Canadiens Français avides d'informations concernant soit le baseball ou la balle molle.

Les amateurs et les joueurs de balle molle seront sans doute reconnaissants à Monsieur Ernest Comte de l'attention qu'il a bien voulu apporter à leur sport favori en y réservant un espace où les dernières activités des principales ligues de la province y sont discutées. La section comprenant les règlements officiels de balle molle tels qu'approuvés récemment par l'Association Amateur de Balle Molle en Québec, seront d'une grande utilité à nos amateurs de ce sport, car ils sont les seuls écrits en notre langue.

L'édition 1934 du Bottin Officiel du Baseball et de la Balle Molle est en vente au prix modique de 25 cents chez tous les principaux marchands d'articles sportifs.

LE BILAN DE L'U. R. S. S.

Le rapport de Staline au XVIIe Congrès du parti Communiste

Le rapport de Staline au XVIIe Congrès du Parti Communiste enregistre les progrès réalisés depuis le dernier congrès, c'est-à-dire pendant une période de trois ans couvrant les années 1931 à 1933.

Ce rapport qui vient d'être traduit en français enregistre la victoire définitive du marxisme qu'il qualifie de victoire historique. La socialisation intégrale de la Russie est aujourd'hui à peu de chose près un fait accompli. Les chiffres cités par M. Staline sont à cet égard fort convaincants. On ne sait évidemment dans quelle mesure ces chiffres correspondent à la réalité ou aux besoins de la propagande; mais enfin ce sont les seuls que nous possédions, force nous est de nous en contenter. Selon le rapport de M. Staline, la proportion du système socialiste dans le domaine de l'industrie atteint aujourd'hui 99,13% (c'est-à-dire que l'industrie privée ne représente plus que 0,07% de l'industrie générale) et dans le domaine de l'économie rurale, 84,5%.

La production industrielle atteint aujourd'hui 70,4% de la production générale (contre 61,6% en 1931) et représente 41,968 millions de roubles (contre 27,477 en 1930). Les industries les plus développées sont celles de la construction des machines (26,1% de toute la production industrielle, soit plus d'un quart) celle du coton (7,3%) et de la sidérurgie (4%). La progression a été beaucoup plus lente dans le domaine de l'économie rurale et on note même une régression dans l'élevage. Mais la période considérée a surtout été celle

d'une transformation et d'une réorganisation complète de la production agricole. La plupart des exploitations paysannes individuelles ont été regroupées en kolkhozes et cette opération a posé des problèmes compliqués et délicats dont la solution retardait d'autant une progression rapide de la production. Voici à ce jour les résultats de la transformation: les superficies ensemencées ont diminué: de 136,3 millions d'hectares en 1931, elles sont passées à 134,4 millions en 1932 et à 129,7 en 1933; mais dans le même temps la production globale des céréales et des cultures techniques a augmenté: 884,7 millions de quintaux en 1931, 1052,8 millions en 1933 (contre 1027,3 millions en 1929 et 942,2 millions en 1913). Pour le cheptel la regression est générale: 118 millions de têtes en 1933 contre plus de 200 millions en 1930. Le nombre des kolkhozes (fermes collectives) atteint aujourd'hui 224,500; l'entrée des exploitations individuelles dans les kolkhozes s'est poursuivie au rythme de 13 millions en 1931, 14 millions en 1932, 15 millions en 1933. Le sort des travailleurs ruraux a été grandement amélioré et maintenant "n'importe quel paysan, kolkhozien ou individuel a la possibilité de vivre humainement à la seule condition qu'il veuille bien travailler et non flâner ou vagabonder".

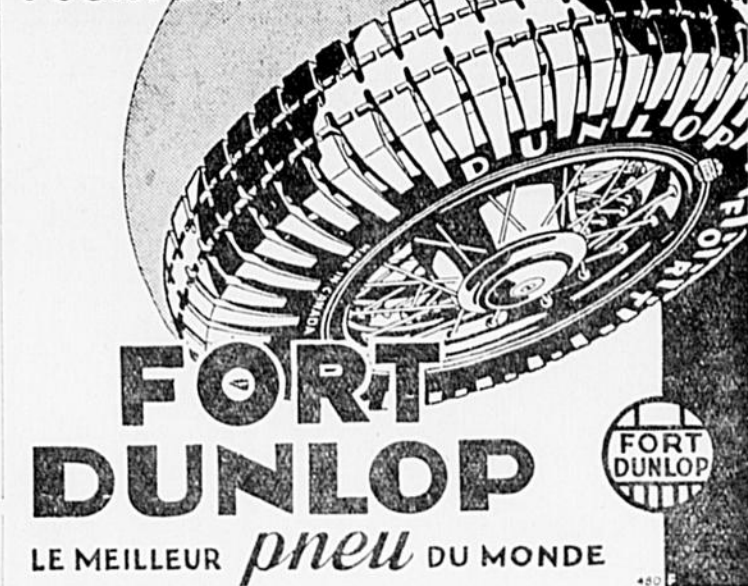
M. Staline s'est montré fort sévère pour les bureaux dont dépend la répartition des produits. Ils sont affligés d'un regrettable "esprit bureaucratique" et le désordre administratif fait chez eux des ravages redoutables.

Les marchandises prennent une direction tout à fait opposée à celle qu'elles devraient prendre, ou bien elles se détériorent sur place. C'est le seul point de l'organisation qui pêche gravement à l'heure actuelle et c'est sur une refonte du système de la distribution que devront porter les efforts futurs. (LE MOIS, Paris.)

DE PLUS EN PLUS, LE NOMBRE AUGMENTE DES GENS QUI

Changent

POUR ADOPTER LE



LE MEILLEUR pneu DU MONDE

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ



LE GENOU MECANIQUE

du Chevrolet est Protégé

COMPLETEMENT COUVERT

Qualité PARTOUT

Voyez l'auto—vérifiez ces caractéristiques

CULASSE FLAMME BLEUE

PLUS GROS FREINS POSITIFS

CARROSSERIE PAR FISHER SOLIDE ELEGANTE

CADRE YK EXCLUSIF

VENTILATION SANS COURANTS D'AIR A MEME

GLACE DE SURETE DANS LE PARE-BRISE ET LES VENTILATEURS

SYNCO-MESH AVEC DEUXIEME SILENCIEUSE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS PRODUITE AU CANADA

Les pierres volantes, la boue, l'huile ou l'eau ne peuvent nuire au solide mécanisme



Carter découpé pour montrer la construction renforcée du Genou Mécanique.

DANS LA CONSTRUCTION du Genou Mécanique du Chevrolet, le ressort en spirale qui est l'âme même du mécanisme, est sûrement et solidement renfermé dans un fort carter d'acier. Le résultat: un Roulement Flottant, toujours souple et reposant... pas de secousses sur le siège arrière... et une direction complètement à l'épreuve des chocs, sans l'ennui des secousses, du jeu et de la vibration quand les roues avant frappent une bosse. Choisissez le Chevrolet et assurez-vous que vous recevez le type de Genou Mécanique de sûreté dans votre prochain auto.

... pour le Transport Economique

C-100CF

CHEVROLET

NEW CHEVROLET

JETTE AUTOMOBILE LTEE

Frs JETTE, Gérant

92-94 rue Mondor

Tél. 546

COLONNES FÉMININES

J'IRAI AUJOURD'HUI

J'irai aujourd'hui sur un coteau vert
Bien haut et bien loin des murs de la ville
Dégagé d'un poids qu'à rien ne me sert
Je le laisserai comme des béquilles.

Il fait chaud là-haut où je marcherai,
Le soleil doré murt la prairie
Et je sens en moi renaitre la paix
Du berger veillant sur sa bergerie.

J'aurais dans les yeux son calme regard
Pâturages hauts et vent sautaire
Tranquille, songeant ce n'est par hasard
Qu'il a été vu sur la cime altière.

Je ramasserais les fleurs dans le vent,
Et les presserais sur mon cœur fidèle
Puis je reviendrais dans les murs d'antan,
Plus fort que jamais et à cause d'elle.

(Traduction libre de l'anglais de
—Grace Noll Crowell, dans Scribner).

COURRIER DE BIANCA

Q.—Je suis en amour avec une jeune fille de la ville, nous demeurons sur une ferme mes parents et moi. Ils s'objectent à ce que j'épouse cette amie car ils prétendent qu'une fille de la ville ne connaît rien aux choses de la campagne et que je ne serai pas heureux. Mon amie serait prête à me suivre à la ferme sur laquelle je dois m'établir une fois marié. Qu'en pensez-vous ? Un lecteur de votre Courrier.

R.—Vos parents connaissent mieux que moi la jeune fille en question, mais si elle n'est pas mondaine et aime la campagne je ne crois pas qu'elle vous rende malheureux. Quant à ce qui concerne les connaissances nécessaires de la terre, probablement que comme toutes les jeunes filles des villes, elle ne sait pas grand-chose, mais si elle vous aime réellement elle apprendra vite, seulement la vie est beaucoup plus dure, d'une façon, qu'à la ville quoique beaucoup plus saine. A vous de bien étudier la question et de voir là où réside votre bonheur, n'oubliez pas que vos parents ont plus d'expérience que vous et connaissent mieux la vie. Bianca.

Q.—Pendant plus d'un an j'ai correspondu avec un jeune homme. Il a cessé d'écrire sans raison. Il doit venir pendant ses vacances d'été dans notre village dois-je lui faire bonne mine ? Mon.

R.—Si ce jeune homme vous plaît et va vous voir, pourquoi lui feriez-vous mauvaise mine. Il vous expliquera peut-être la cause de son silence et tout ira pour le mieux.

Q.—Pourriez-vous me dire si un renard brun se porte avec un manteau de crêpe bleu marine avec collet piqué ? La mode.

R.—Un renard a toujours sa place. Brun, il serait évidemment mieux à son avantage sur du brun ou du beige.

Q.—Voulez-vous me donner s'il vous plaît l'adresse de M. Rockefeller ? Est-il catholique ? Johnny.

R.—Il n'est pas catholique. 4 West, 34th Street, New York City.

Q.—Qui est l'auteur de "Les O-

berlé", les "Yeux qui s'ouvrent" et "La Peur de Vivre". Une lectrice.

R.—Le premier est de René Bazin et les deux derniers sont de Henri Bordeaux.

Bianca.

St-Hyacinthe, le 22 mai 1934.

PROPOS DE GOURMANDS

Soupe aux patates. — 1 pinte de lait, 3 patates, 2 tranches d'oignon, 2 c. à soupe de beurre, 1 c. à soupe farine, 1 tige de céleri, 1 c. à thé sel, 1 c. à thé persil haché.

Quelques grains de poivre de cayenne.

Cuisez jusqu'à l'amollissement des patates dans l'eau

berlé", les "Yeux qui s'ouvrent" et "La Peur de Vivre". Une lectrice.

R.—Le premier est de René Bazin et les deux derniers sont de Henri Bordeaux.

Bianca.

St-Hyacinthe, le 22 mai 1934.

PROPOS DE GOURMANDS

Soupe aux patates. — 1 pinte de lait, 3 patates, 2 tranches d'oignon, 2 c. à soupe de beurre, 1 c. à soupe farine, 1 tige de céleri, 1 c. à thé sel, 1 c. à thé persil haché.

Quelques grains de poivre de cayenne.

Cuisez jusqu'à l'amollissement des patates dans l'eau

berlé", les "Yeux qui s'ouvrent" et "La Peur de Vivre". Une lectrice.

R.—Le premier est de René Bazin et les deux derniers sont de Henri Bordeaux.

Bianca.

St-Hyacinthe, le 22 mai 1934.

PROPOS DE GOURMANDS

Soupe aux patates. — 1 pinte de lait, 3 patates, 2 tranches d'oignon, 2 c. à soupe de beurre, 1 c. à soupe farine, 1 tige de céleri, 1 c. à thé sel, 1 c. à thé persil haché.

Quelques grains de poivre de cayenne.

Cuisez jusqu'à l'amollissement des patates dans l'eau

berlé", les "Yeux qui s'ouvrent" et "La Peur de Vivre". Une lectrice.

R.—Le premier est de René Bazin et les deux derniers sont de Henri Bordeaux.

Bianca.

St-Hyacinthe, le 22 mai 1934.

PROPOS DE GOURMANDS

Soupe aux patates. — 1 pinte de lait, 3 patates, 2 tranches d'oignon, 2 c. à soupe de beurre, 1 c. à soupe farine, 1 tige de céleri, 1 c. à thé sel, 1 c. à thé persil haché.

Quelques grains de poivre de cayenne.

Cuisez jusqu'à l'amollissement des patates dans l'eau

berlé", les "Yeux qui s'ouvrent" et "La Peur de Vivre". Une lectrice.

R.—Le premier est de René Bazin et les deux derniers sont de Henri Bordeaux.

Bianca.

St-Hyacinthe, le 22 mai 1934.

PROPOS DE GOURMANDS

Soupe aux patates. — 1 pinte de lait, 3 patates, 2 tranches d'oignon, 2 c. à soupe de beurre, 1 c. à soupe farine, 1 tige de céleri, 1 c. à thé sel, 1 c. à thé persil haché.

Quelques grains de poivre de cayenne.

Cuisez jusqu'à l'amollissement des patates dans l'eau

berlé", les "Yeux qui s'ouvrent" et "La Peur de Vivre". Une lectrice.

R.—Le premier est de René Bazin et les deux derniers sont de Henri Bordeaux.

Bianca.

St-Hyacinthe, le 22 mai 1934.

PROPOS DE GOURMANDS

Soupe aux patates. — 1 pinte de lait, 3 patates, 2 tranches d'oignon, 2 c. à soupe de beurre, 1 c. à soupe farine, 1 tige de céleri, 1 c. à thé sel, 1 c. à thé persil haché.

Quelques grains de poivre de cayenne.

Cuisez jusqu'à l'amollissement des patates dans l'eau

berlé", les "Yeux qui s'ouvrent" et "La Peur de Vivre". Une lectrice.

LETTRES ANONYMES

Qui dans le cours de sa vie, ne s'est pas vu doté d'une ou même deux lettres anonymes ? Une de ces lettres où les lâches auteurs n'ont pas posé leur signature, vous annonçant que vous êtes ceci ou cela. On vous apprend des choses qui vous font rire, car ces personnes si intelligentes connaissent mieux que vous-même vos propres affaires. Il vous renversent de leur absurdité et quelquefois le mal retombe sur des personnes innocentes. Des conséquences les plus graves peuvent en résulter et le but qu'on a voulu atteindre ne l'a pas été, car la lettre en question a été mal interprétée par le receveur et a frappé au mauvais endroit.

Les lettres anonymes viennent rarement des hommes, disons-le à leur gloire, plus souvent elles proviennent de femmes jalouses qui empoisonnent leur vie en même temps que celle des autres. Elles viennent jeter à la face de personnes innocentes la boue de leur jalousie, sans savoir si elle ont tort ou raison.

Les gens qui n'ont pas le courage de signer ce qu'ils affirment sur du papier font une preuve convaincante qu'ils ne peuvent pas prouver ce qu'ils écrivent sans que cela puisse leur coûter cher parfois. Il est des fois très facile de connaître l'auteur d'une lettre anonyme et un fois connu cela peut lui causer de graves ennuis bien mérités.

Comme l'on doit se sentir lâche lorsqu'on met une lettre anonyme à la poste, ignorant qu'elles en seront les conséquences et sachant que l'on en est responsable devant Dieu. Il faut qu'on ne pas avoir de cœur ni d'honneur pour ne pas perdre son respect personnel que tout être devrait avoir de lui-même. Lorsqu'on a perdu ce respect on a perdu tout et la vie qui se continue le fait dans le néant et petit à petit on perd le respect des autres également.

Chers lecteurs, de grâce, n'envoyez jamais de telles lettres à qui que ce soit, c'est la chose la plus dégradante que l'on puisse faire et que ceux qui ont le malheur d'en recevoir les déchirent et les jettent au panier en déplorant la bêtise humaine.

Bianca

St-Hyacinthe, le 18 mai 1934.

bouillante salée; égouttez et pressez à travers une passoire à purée. Faites chauffer le lait avec l'oignon et le céleri. Ajoutez lentement le lait aux patates en brassant constamment. Fondez le beurre, ajoutez les ingrédients secs, brassés jusqu'à mélange complet, avec le persil haché. Ajoutez à la soupe chaude, et cuisez une ou deux minutes avant de servir.

Beignets aux pommes. — 1 œuf, 1/2 tasse de sucre, 1/2 tasse de lait, 1 tasse de farine, 1 c. à thé de poudre à pâtisserie. Mélangez le tout et ajoutez deux ou trois pommes tranchées en quartiers de 1/2 pouce d'épaisseur. Ayez une friture très chaude et jetez la pâte par cuillerée. Faites cuire de 3 à 5 minutes. Saupoudrez de sucre pulvérisé et servez chaud.

Soufflé au poisson. — Prenez 1 lb de tasse de poisson cuit et passé au tamis. Faites cuire pendant 5 minutes; 1/4 de tasse de mie de pain avec 1/2 de tasse de lait; ajoutez le poisson, 1/2 cuillerée à table de beurre, 1/2 c. à thé de poivre, puis une pincée de

paprika. Battez un blanc d'œuf en neige ferme, ajoutez-le à cette préparation, versez dans deux petites timbales beurrées, et faites cuire au bain-marie. Servez avec une sauce blanche.

Betterave au beurre. — Après avoir lavé les betteraves, mettez-les à l'eau bouillante. Les nouvelles betteraves cuisent en 45 minutes, les vieilles demandent de deux à trois heures de cuisson. Lorsqu'elles sont cuites, plongez-les dans l'eau froide et enlevez la peau qui les recouvre. Coupez en rondelles et versez dessus une sauce faite avec deux onces de beurre, le jus d'un citron, du sel, du poivre. Servez chaud.

Claudine.

St-Hyacinthe, le 18 mai 1934.

LE SON ALL-BRAN SOULAGE SA CONSTIPATION

Une délicieuse céréale renouvelle la santé de Mr. Bartholomew

Nous citons le témoignage qu'il nous adresse de lui-même: "J'ai longtemps souffert de l'estomac. Je ne digérais plus. Les remèdes ne me donnaient qu'un soulagement temporaire.

"Je pensai alors à prendre du Son ALL-BRAN. Je commençai par en manger une assiette à céréale, deux ou trois fois par jour.

"Il s'est écoulé plus d'une année depuis que j'ai absorbé cette première assiette de son, et depuis lors j'ai éprouvé le bien être qui résulte du parfait fonctionnement des organes de la digestion.

"Grâce soit rendue au Son ALL-BRAN. J'en mange régulièrement et je ne me fatigue pas." — Lester Bartholomew, Cadillac, Mich.

La constipation est ordinairement due au manque de "matières assimilables" pour stimuler l'intestin et de vitamines B qui favorisent l'élimination. Prendre cet aliment est assurément plus naturel que d'absorber des médicaments, nuisibles. Deux cuillerées à soupe, par jour, triomphent ordinairement de presque tous les genres de constipation, ou à chaque repas, si le mal est chronique. Si ce traitement ne vous soulage pas, consultez votre médecin.

Exigez le paquet rouge et vert, chez votre épicer. Fabriqué par Kellogg, à London.

Le chant de l'allouette peut être entendu à une distance d'un mille par une nuit calme.

THEATRE CORONA, No. 214,490
THEATRE CORONA, No. 216,235
THEATRE CORONA, No. 216,645
THEATRE CORONA, No. 215,188
THEATRE CORONA, No. 216,305
THEATRE CORONA, No. 216,201
THEATRE CORONA, No. 215,713
THEATRE CORONA, No. 215,790
THEATRE CORONA, No. 214,567

EST-CE QUE JE VAIS VOUS AIDER A FAIRE LE LAVAGE TANTE BEA ?

NON. MDE. STRUG, J'AI UNE LAVUEUSE BEATTY, ET JE SUIS CAPABLE DE LE FAIRE TOUT MOI-MEME.

MAIS COMMENT FEREZ-VOUS POUR LES COLLETS ET LES POIGNETS ET TOUS LES MORCEAUX QUE J'AVAIS L'HABITUDE DE FROTTER, SUR LA PLANCHE ?

PAS DE FROTTEGE AVEC LA BEATTY-PAS DE BLANCHISSAGE OU BOUILLAGE, VOUS POUVEZ MONTER, FAIRE LE MENAGE.

CE N'EST PAS COMME L'AUTRE LAVUEUSE QUE VOUS AVIEZ AVANT.

NON CE N'EST PAS LA MEME CHOSE. JE NE VOIS PAS L'IDEE D'ACHETER UNE LAVUEUSE ET ETRE OBLIGE DE FAIRE LA MOITIE DE L'OUVRAGE A LA MAIN.

La Beatty est Meilleure

Le lavage est simple avec la Beatty. Même un enfant peut la faire fonctionner. Cela ne prend qu'une partie de l'avant-midi pour faire le lavage. C'est pour cette raison qu'il y a plus de laveuses Beatty vendues au Canada chaque année que toutes les autres marques combinées. Elles coûtent moins cher que les autres.



Modèle C Avec Panier A7

(Suite en page 6)

Feuilleton du "Clairon"

MARIAGE D'ARGENT

Par Jacques GRANDCHAMP

No. 25

(Suite)

—Elle me l'a laissé entendre, tout au moins.

—Et vous l'avez crue ?

—Je n'ai pas de raison de douter de sa parole.

—Mais le fait brutal existe toujours: elle ne m'aime pas, elle en aime un autre, et ce sont uniquement mes millions qui l'ont tentée !

—Chut !... la voix.

Patricia arrivait, en effet, au plus fort de l'entretien. Albert, sous un prétexte quelconque, s'esquiva rapidement. Sa femme le suivit de son regard devenu triste et dit seulement:

—Il me fuit !

—Je ne le crois pas.

—N'est-ce pas que je ne lui inspire que de la haine ?

—Mais non, vous exagérez, petite madame.

—Avouez que je suis plutôt au-dessous de la vérité ! Le malentendu qui nous a divisés subsiste: à certains jours, l'abîme qui nous sépare se creuse plus profondément. Où allons-nous ? Je n'en sais rien, mais je me demande si ce n'est pas vers une catastrophe.

—Albert a besoin de tendresse, d'affection, ne soyez pas trop timide avec lui, laissez parler votre cœur !

Ce fut au tour de Patricia de se taire, et l'homme qui eût tant donné pour ramener la paix dans ce foyer troublé, ne put rien obtenir d'elle que la lettre d'Odon, ce qui relâçait au second plan le cours de la psychologie conjugale que Mlle Malbranche lui eût fait volontiers.

XXX

Debout devant la haute psyché de sa chambre éclairée de toutes

ses ampoules électriques, Patricia finissait de s'habiller. Il y avait ce soir-là grand dîner chez leur voisin de campagne, le comte de Surry, l'un de ceux qui avaient été les plus attentivement auprès de M. Maurer, au lendemain de sa blessure. L'industrial, à cette occasion, avait reçu ses amis laissés un peu à l'écart depuis son mariage, et maintenant, dans la contrée, c'était un assaut de politesses et de réceptions.

—Faites-vous très belle, avait recommandé Albert à sa femme.

Il était facile à Patricia d'obéir. Son trousseau de jeune mariée comportait un chef-d'œuvre de Rachel qu'elle n'avait pas encore inauguré, n'en ayant pas eu l'occasion et le jugeant trop élégant. C'était une robe de crêpe de Chine vert et de panne brochée de même ton, très décolletée dans le dos, très peu par devant, et s'allongeant par derrière jusqu'à former une traîne étroite. Une agrafe de diamants en retenait les plus à la hanche et, sur l'épaule, un énorme pavot de velours étalait ses pétales gigantesques.

Avec sévérité la jeune femme se regarda dans la glace et, impartialement, se trouva réussie. Elle enfila ses bagues, attacha, non sans quelque peine, la splendide collier de perles qu'Albert avait mis dans sa corbeille de fiancée et, prenant des mains d'Henriette émerveillée sa cape de petit-gris, descendit l'escalier pour aller rejoindre son mari.

—Madame est une vraie beauté ! s'écria la jeune soubrette, ravie de voir sa maîtresse aussi élégante.

—Vous croyez ? demanda distraitement Patricia.

Et elle soupira un peu. A quoi lui servait d'être si séduisante en

sa triomphante jeunesse ? L'homme près duquel elle vivait semblait avoir des yeux pour ne point regarder, des oreilles pour ne pas entendre. Elle le sentait souverainement indifférent, et cette conviction la glaçait, paralysant ses moindres élans, arrêtant toute manifestation de sympathie. Alors elle se contraignait à rester froide, impassible.

Aux yeux du monde les apparences étaient sauvegardées, mais à quel désert aride ressemblait sa vie !

Frappant un coup léger à la porte du bureau d'Albert et n'ayant pas reçu de réponse, elle entra.

Ses petits souliers de soie lamée d'argent ne faisaient aucun bruit en foulant l'épais tapis de Smyrne. Elle s'arrêta interdite sur le seuil. Accoudé à sa table de travail, la tête dans ses mains, son mari ne l'avait pas entendue venir. Elle s'approcha de lui et, d'un geste vif, dénoua les doigts enlacés. Surpris, il tourna vers elle un visage soucieux, dont les traits énergiques s'étaient subitement creusés.

—Vous !

—Albert ! qu'y a-t-il ?

—Rien de grave, rassurez-vous.

—Pourquoi essayer de me tromper ! Vous mentez très mal, mon ami.

—Vous voulez savoir ?

—La vérité, oui !

—Je vous prévins qu'elle n'est pas agréable.

—Que m'importe ! j'ai le droit de la connaître ne suis-je pas votre femme ?

Il eut son sourire ironique:

—Oh ! si peu ! Enfin voici ce qui se passe. Je ne vous parle guère de mes affaires, et vous ignorez, sans doute, que jusqu'ici, c'était l'armée mon meilleur client. Or, dans l'espoir d'une fourniture de ventuelle pour les vingt corps d'armée du territoire, j'ai fait emmagasiner un stock considérable de marchandises. La soumission a lieu dans trois jours. J'étais, jusqu'hier, seul concurrent et sûr du succès, puis mon matériel en réserve me permettait d'assurer la commande dans le plus bref délai. A la dernière heure, on m'avisa qu'il se

présente un sérieux compétiteur, une espèce de mercanti qui, profitant de la faillite d'un confrère malheureux, a pu se procurer des marchandises à vil prix, et va me nuire de tout son pouvoir, car je dois maintenir mes tarifs, actuellement en vigueur. Certes, j'avais les reins solides, mais si cette commande sur laquelle j'ai compté pour faire travailler mes ouvriers tout l'hiver, et qu'ils ne souffriraient pas du chômage, m'est enlevée, je vais boire un bouillon formidable, et il se peut que je m'en relève pas. Or, voici précisément ce à quoi je réticissais. Je ne veux pas être entraîné dans ma ruine. Si la catastrophe survient, vous conserverez le produit de la vente de vos bijoux, de vos dentelles, de vos fourrures, et de capital réalisé vous permettra de jouir encore d'une aisance relative auprès de vos parents, qui ne refuseront pas de vous accueillir. Vous sachant à l'abri, je travaillerai avec une plus grande liberté d'esprit.

Patricia, qui avait paru écouter son mari avec la plus grande attention, l'interrompit à ces mots:

—Alors, après-demain vous pouvez être ruiné ?

—Hélas ! oui.

—Oh ! mon Dieu ! que je suis donc content !

—Et riant, pleurant à la fois, elle s'abattit sur la poitrine d'Albert, qui, frémissant, la retint entre ses bras, sans comprendre:

—Patricia, que dites-vous ?

—Je ne divague pas, croyez-le bien, je possède toute ma raison ! Ah ! c'est si bon de penser que vous allez être pauvre, et qu'alors je puis enfin vous avouer que je vous aime, que je vous aime de tout mon âme, mon cher mari, que c'est vous seul que j'aime, non pas vos millions. Non pas cette fortune détestée, qui se dressait entre nous comme une barrière infranchissable, et qui, abattue, me permet l'aveu que je n'osais formuler.

Incapable encore de se réjouir, tant ce bonheur inattendu le terrassait, Albert tenant toujours Patricia sans s'hardir à resserrer son

étreinte, la considéra longuement, les yeux dans les yeux:

—C'est bien vrai, au moins, ce que vous me dites ?

—Elle tendait vers lui son doux visage suppléant, il comprit qu'elle était sincère et, se courbant d'avance, baisa d'abord les chers yeux lumineux et tendres, puis il but son âme sur ses lèvres.

—Enfin ! murmura-t-il dans un souffle.

Elle était donc venue, cette heure tant attendue. Il comprit toutes les angoisses, toutes les tortures passées. Il ne voulait plus se souvenir de ce qu'il avait souffert par la faute de cette femme qui, aujourd'hui, se donnait à lui dans la plénitude d'un amour plus fort que son orgueil. Il l'aimait en secret, d'avoir choisi précisément pour ce cadeau royal l'instinct où elle le croyait près d'être dépossédé des biens terrestres qui eussent pu la tenter; plus tard, il devait apprendre de quelle duperie elle avait été victime et combien involontairement il avait servi la cause détestable en soi, de sa mère et de son frère. Mais, ce soir, il était trop heureux pour chercher à savoir autre chose que la raison de ce bonheur.

Assis à côté de Patricia sur le grand divan de cuir, ses mains emprisonnant les siennes, il ne se lassait pas de l'entendre répéter les mots bénis qui le vengeaient splendide du dédain, de l'indifférence de jadis, et il lui redisait son amour à lui, si profond, si constant malgré les apparences.

—Je vous retrouve enfin, ma bien-aimée, telle que mon cœur vous rêvait. Vous êtes vous, délicieusement "vous", au lieu de cette étrangère que je ne reconnaissais pas et qui me fit tant souffrir. Quels jours lugubres j'ai vécus ! que de déceptions sans cesse renouvelées, que d'amertume et de rancœur ! Un seul rayon dans mon triste ciel: ce fut la nuit où je vous emportai dans mes bras à travers la neige !

—Ah ! pourriez-vous jamais me pardonner ma cruauté ! Quelle longanimité vous avez opposée à

MELANGES... SUR UN DÉBAT MIXTE

"L'apathie intellectuelle est-elle plus imputable à l'homme qu'à la femme ?"

Les deux thèses que cette phrase implique ont été brillamment soutenues par la jeune élite intellectuelle québécoise des deux sexes. Il est juste d'ajouter que, grâce au concours des jeunes filles, la séance a remporté le plus vif succès... de contradiction ! C'est un magnifique triomphe pour la gent féminine, triomphe attribuable d'abord à la sagacité de celles qui accusaient les hommes et un peu, avouons-le, à la faiblesse des jeunes messieurs qui, ne s'étant pas suffisamment préparés, durent à leur courte honte, baisser pavillon devant ces demoiselles.

Quant aux juges, ils virent leur verdict corroboré par le plus indulgent des publics. Nos étudiants auraient pu être malins et démontrer par des arguments plus convaincants le bien-fondé de leur cause. Ils eurent le tort de traiter à la légère un sujet si sérieux et

certaines phrases de ces messieurs, jugées impolies par plusieurs, ont peut-être aidé à gâter la saucée... masculine.

Et maintenant, pourquoi rappeler un jugement rendu par des critiques compétents et me permettre de discuter des idées de mes compagnes ? Pourquoi me ranger du côté de ceux et celles qui ont blâmé la femme ? Les jeunes filles crieront: "Casse-cou !" Mais rien n'empêchera que je sois persuadée de ce fait que l'apathie intellectuelle, toutes justes réserves faites, et un sincère hommage rendu à qui de droit, est d'abord généralement imputable à la négligence et un peu à la paresse de nos jeunes filles.

Les hommes n'ont pas tous la vocation de pédagogue et, quoiqu'ils aient une grande part de responsabilité à l'égard des femmes, par l'indifférence même qu'ils affectent pour tout ce qui regarde la vie intellectuelle, vous admettez qu'ils préfèrent celles qui ont une certaine culture et qui savent causer, même si eux ne leur ont rien appris.

L'existence de trop de jeunes filles d'aujourd'hui est

NOTES LOCALES

ÉTAT-CIVIL

CATHEDRALE
Naissances. — Mai 20: Marie, Jeanne-D'Arc, Hélène, fille de feu Désiré Houltz et d'Eva Duclos. Par. et mar.: Arthur Brodeur et Mélida Lapointe.
Mariage. — Mai 21: Entre Donat Pépin et Germaine Pépin.

Sépultures. — Mai 19: Narcisse Godbout, époux de feu Rosalie Brochu, 82 ans. — Mai 22: Germaine Roy, épouse de Fernand Villeneuve, 26 ans. — Mai 24: Emma Pépin, épouse de feu Paul Dufault, 80 ans.

N.-D. DU ROSAIRE
Naissances. — Mai 18: Marie, Thérèse, Suzanne, Françoise, fille d'Ernest Lacroix et de Florence Bouchard. Par. et mar.: Raoul Bouchard et Thérèse Bouchard. — Mai 20: Joseph, Raoul, Jean, Guy, fils de Rodrigue Delsile et de Berthe Alice Jubinville. Par. et mar.: Raoul Burke et Mériida Fillion. — Mai 21: Joseph, Edouard, Pierre, André, fils de Joseph A. Leblanc et de Guilberte Charron. Par. et mar.: l'abbé Edmond Saint-Pierre et Mme L. Edmond Charron.

CHRIST-ROI
Naissances. — Mai 19: Joseph, Marcel, Denis, Héléodore, fils de Roméo Millette et d'Alce Guertin. Par. et mar.: Héléodore L'Heureux et Marie-Jeanne Janson. — Mai 19: Marie, Denise, Aurèle, Gabrielle, fille d'Odas Pion et de Noëlla St-Jean. Par. et mar.: Ovide Pion et Aurèle Charbonneau.

ACTIVITÉS DU CLUB OUVRIER IND.
Chez les damistes
M. Philippe Lizotte tient à annoncer en réponse à la note de la semaine dernière qu'il est prêt à défendre sa coupe contre n'importe qui de ceux qui ont pris part au tournoi et qui auront l'audace de lui lancer un défi. Je n'ai jamais eu peur de défendre mon titre, a déclaré M. Lizotte et je suis prêt en tout temps à répondre à tout défi.

Ceux qui n'ont pas pris part au dernier tournoi et que la chose intéresse n'ont qu'à bien s'effiler les griffes pour le tournoi de l'automne prochain, et à se tenir en règle avec les règlements du Club Ouvrier Ind.

Louis St-Amand.

Le jeu de crapaud
Je tiens à avertir tous ceux qui aiment ce genre de sport que s'ils désirent passer une agréable après-midi, de ne pas manquer d'assister à la rencontre du dimanche 27 mai prochain dans nos salles, 215 Cascades. Le titre du championnat de la ville sera en jeu. M. C. Raymond qui le détient le défendra contre M. R. Burque, aspirant.

Il est difficile de faire quelque commentaire que ce soit, sur cette rencontre, les deux hommes sont très forts et le résultat peut être une surprise. Tout le monde est invité gratuitement.

Soirée artistique
Nous annonçons au public de St-Hyacinthe que dans nos salles le 28 mai prochain sera présentée la fameuse revue de Gérard Brady LA REVUE GALETTE.

Organisée par nous cette soirée ne manquera certainement pas d'attirer une grande foule. Aidez la jeunesse ouvrière à s'organiser et venez passer une agréable soirée dans une salle confortable et assistez à un programme de premier ordre dont vous garderez un bon souvenir. Encouragez l'ouvrier qui travaille au bien du public. L'admission n'est que de 25 cents. Organisée sous la surveillance du Comité Exécutif par le Comité de La Jeunesse Ouvrière Indépendante.

Henri Berger.

Grande assemblée
Une grande assemblée est annoncée pour le samedi 2 juin, au Comité Exécutif. Des questions de la plus haute importance seront traitées et que tous les membres se fassent un devoir d'assister car nous y étudierons des questions qui sont dans votre propre intérêt. Veuillez suivre le prochain numéro du "Clairon", à cause de questions fort importantes.

Balle-Molle
Une partie de balle-molle qui promet beaucoup d'intérêt est organisée pour dimanche matin à 10 heures 30 au terrain du Quartier Un. La partie se disputera entre le club de la Jeunesse Ouvrière Ind. et le club du Quartier Ind.

Henri Berger

FEU M. ULRIC HUOT

Un citoyen bien connu de notre ville est décédé jeudi dernier, dans la personne de M. Ulric Huot, ancien maître-tailleur de la rue Laframboise. M. Huot était à l'Hôtel-Dieu depuis un an. Il était âgé de 54 ans.

M. Huot qui était natif de St-Augustin avait demeuré pendant de nombreuses années dans la vieille cité de Québec où il était également avantageusement connu. Il vint s'établir dans notre ville il y a une douzaine d'années. Il avait été précédé dans la tombe par son épouse il y a plusieurs années; il laisse sa mère Mme J. B. Huot de Neuville, un frère, M. Emile Huot, deux sœurs Mme Charles Simard (Lucienne) Mme Cléophas Gaboury (Marie-Anne) tous trois de Québec; une belle-sœur Mme Josephat Pagé; deux beaux-frères MM. Lorenzo Frenette et Henri Lavoie, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu à Québec lundi matin, à 11 heures.

MGR DESMARAIS EN TOURNÉE PASTORALE

Mgr J. Aldée Desmarais, évêque-auxiliaire de St-Hyacinthe est parti mercredi pour sa visite pastorale dans le diocèse. La première place visitée fut l'Ange-Gardien de Rouville.

Monseigneur est accompagné du R. P. Sarrazin, O. M. I., des Trois-Rivières et du R. P. Joseph-Marie Légaré O. P., du couvent de cette ville, ainsi que de M. l'abbé Edouard Léon Paul-Hus secrétaire-adjoint de l'évêché.

LA REVUE GAIÉTÉ AU CLUB OUVRIER IND.

L'Alliance Théâtrale de St-Hyacinthe présentera lundi soir prochain, le 28 mai, la décapitante revue de Gérard Brady, justement intitulée: LA REVUE GAIÉTÉ. Cette soirée donnée sous les auspices du Club Ouvrier est au profit de la Jeunesse Ouvrière actuellement en formation sous la direction du Club Ouvrier Ind.

Réunissant les meilleurs comédiens de St-Hyacinthe dans l'interprétation des divers rôles de la revue, l'œuvre de notre jeune concitoyen sera certes très estimée de tous les auditeurs qui riront à gorge déployée. C'est un fou-rire de deux-heures et demie.

La Revue Gaiété comprend cinq tableaux et 15 numéros. On aura l'occasion d'applaudir la populaire Chanteuse Masqueline Mlle Françoise Dubé et plusieurs des artistes qui ont récemment interprété LA FLAMBÉE et précédemment le magnifique mélo-drame de Noël-Henri Paradis, LA RAPACE VERTUEUSE, entr'autres Mlle Anita Lefebvre, la vedette de LA FLAMBÉE, MM. J. Elphège Plante qui a bien rendu le rôle de l'évêque dans la même pièce, Joseph Darveau, qu'il est inutile de présenter, David Girard, Roland Blanchard, Roland Duchesne et autres. La revue sera présentée par son auteur, M. Gérard Brady. Le jeune pianiste maskoutain Téléphone Bouchard sera au piano d'accompagnement. On peut se procurer ses billets dès maintenant en s'adressant aux membres du Club Ouvrier Ind. Il y en aura de même à la porte. L'admission n'est que de 25 cents. Lever du rideau à 8 heures 15 p.m. Et surtout n'oubliez pas l'endroit: Salle du Club Ouvrier Ind. 215 rue Cascades, en face du Magasin Poirier.

VOL À STE-MADELEINE

Mardi de cette semaine un vol assez considérable a été commis dans le paisible village de Ste-Madeleine. La victime de ce vol est M. Aimé Jourdain, des courroies de moteur et différents articles sont disparus, le tout pour une valeur de plusieurs centaines de piastres.

SOIRÉE DU 30 MAI AU PATRONAGE

Les citoyens de St-Hyacinthe sont cordialement invités à encourager la soirée dramatique interprétée par les élèves du Collège du Sacré-Cœur.

Ce programme récréatif patronné par Son Excellence Mgr F. Z. Decelles et par le Comité aux Pauvres intéressera, nous en sommes persuadés, la population générale et sympathique de la cité.

SYMPATHIES À LA FAMILLE L'ARCHEVÊQUE

Voici les témoignages de sympathies offerts à la famille L'Archevêque, à l'occasion du décès de Mme Henri L'Archevêque, mère de l'évêvin Jos. L'Archevêque de cette ville.

Offrandes de messes: — M. et Mme Benjamin Pépin, Mme Cyrien Amotte, M. et Mme Ulric Langevin, Montréal.

Oeuvre du Noviciat: — La famille Victor Desmarais, M. et Mme J. L. Guillet, Mlle Berthe Alice Guertin, Églantine Ledoux.

Bouquets spirituels: — La famille Emmanuel L'Archevêque, Dame Philibert Germain.

Sympathies: — MM. et Mmes H. Bourbeau, Louis Morin, Henri Bernier, Henri Richard, Emile Desmarais, Raoul Lassonde, Orlan Guertin, Albert Richard, Roland Létourneau, MM. les abbés C. H. Lafontaine, Léonard Benoit et Armand Bouillard, Les familles J. C. Paré, Montréal, Amédée Lacroix, L. A. Aimé, Stanislas St-Jean, A. Vertheuille et J. E. Brodeur, MM. Gérard Brady, Lucien Lagassé, Joseph Hébert, MM. et Mmes Adolphe Lagassé, Orlan St-Jean, Auray Brodeur, O. B. Blanchette, Mme Joseph Berthiaume, Henri Cadorette, Mlle Ida et Eva Boucher, etc.

SYMPATHIES À LA FAMILLE GODBOUT

Voici les témoignages de sympathies offerts à la famille Godbout lors du décès de M. Narcisse Godbout.

Offrandes de fleurs: Mlle T. A. Fontaine, M. P. M. Napoléon, Joseph, Narcisse Godbout, M. et Mme Laurent Godbout, M. et Mme Wilfrid Marcoux, La famille J. D. Gagné, de Victoriaville. Les membres du Conseil de ville de St-Hyacinthe, M. et Mme E. Gagnon, de Montréal, M. et Mme Lucien Sarrazin, Bournet.

Télégrammes: La famille Turcotte de Waterville, Maine, M. et Mme B. Bélanger, d'Outremont, Montréal.

Offrandes de messes: Mme Alice Fraser, M. et Mme Antonio Godbout, M. et Mme Alfred Godbout, de Montréal, M. l'abbé Maurice Godbout, M. et Mme R. E. Godbout, M. et Mme H. L. Godbout, M. J. T. Godbout, M. et Mme Lucien Sarrazin, Bournet, Mme Paul Fournier de M. et Mme Maurice Bourbeau, M. Montréal, Mlle Angeline Tétrault, Pierre Paquet, M. et Mme Paul Laframboise, M. et Mme René Richer, M. Ernest Chartier, Dr et Mme Yves Lafleur, M. et Mme Joseph Hébert, M. et Mme Jos. Lussier, de Montréal, Familles J. Bertrand, Tiers-Ordre de St-François, La famille E. Girard, M. l'abbé Napoléon Delorme, M. et Mme P. A. Delorme, A. G. Casavant.

Affiliations aux oeuvres du Noviciat: Mlle Bibiane, Gisele, Huguet, Godbout, M. et Mme Napoléon Godbout, Mlle Gabrielle Messier, M. et Mme Wilfrid Marcoux, les familles Reeves et Labrecque.

Bouquet spirituel de Terre Sainte: M. Georges Brochu, de Montréal.

Bouquets spirituels: La maîtresse et les élèves de 9e et 10e année du couvent de Lorette. Les classes annexes, M. et Mme Hyacinthe Frédet, M. Henri Ouimet, Jean-Paul, Jacques, Monique Godbout, M. et Mme Antonio Delage, les familles J. B. Poirier et Napoléon Benoit, MM. Maurice Godbout, Gaston Phenix, Antoine Brault.

Sympathies: Membres du Conseil de la cité de St-Hyacinthe. Les Membres de la Commission d'Assistance Municipale, M. et Mme P. E. Gagné, de Victoriaville, M. et Mme Valmore Dussault, Mme Joseph Bertrand, M. Omer Fontaine, Mlle T. A. Fontaine, M. P. G. A. Gadois, M. et Mme Paul Laframboise, M. et Mme Georges Dufresne, M. et Mme Arthur Brodeur, M. et Mme Albert Larivée, M. et Mme J. A. Baillargeon, M. et Mme Léopold Cormier, Mlle Louise, Cécile et Edmée Cabana, M. et Mme J. Ovide Bertrand, Mlle Estelle Morin, Mlle Rita Bolduc, Famille Henri Pépin, M. et Mme Odine Plante, M. et Mme Léon Houle, M. et Mme Paul Martin, M. et Mme Foisy, la famille H. Fortin, M. et Mme Arthur Chénette, famille Alphonse Gagnon, M. Edmond Bernier, M. et Mme Lionel Guicher, M. et Mme Rod. Robert, M. Delphis Gagnon, Dr Henri Gagnon, famille Arthur Filibotte, M. et Mme Raoul Lassonde, M. et Mme N. B. Goyette, M. et Mme Eugène Filibotte, M. et Mme Philippe Gagnon, M. et Mme Louis Riquet, Mlle Suzanne Robert, M. Fernand Robert, Mme Napoléon Burque, M. et Mme Antonio Breton, la famille Martenon, de Montréal, M. Daingault, M. et Mme William Fournier, M. et Mme Léas Perreault, famille H. Barré, Mlle Lucille et Estelle Bédard, famille Willie Gagnon, M. et Mme Eugène Lemoine, M. et Mme Léonél Bousquet, famille Henri Toussaint, Mme A. J. Vallières, de Sherbrooke, M. et Mme J. P. Goyette, M. et Mme Olivier Piché, M. E. O. Desjardins, M. et Mme J. L'Archevêque, M. et Mme J. B. Létourneau, Le Syndicat Ouvrier de St-Hyacinthe, M. Roland Gagnon, Mlle Madeleine Monette, M. Adrien Malo, M. et Mme Wilfrid Robert, la famille Jacques Turcotte, M. et Mme R. Surprenant, M. et Mme Victor Hébert, la famille Joseph Plante, M. et Mme S. Boucher, M. et Mme G. Marcoux, famille Philibert Letendre, famille Alfred Boulay, M. et Mme W. Auger, M. et Mme L. A. Breton, famille Jules L. Boucher, famille A. Turgeon, M. L. Barceloux, Mlle Pauline Daigle, M. et Mme Henri Bernier, M. T. A. St-Germain, Mlle Jeanne Turgeon, M. Armand Lussier, Mlle Juliette Picard, M. et Mme A. Bourgeois, M. et Mme J. L. Guillet, M. et Mme René Richer, M. Laurent Sylvestre, M. Léon Richer, M. et Mme Joseph Ledoux de Montréal, M. et Mme S. Duval, M. et Mme Alphonse Seguin, M. et Mme H. O. Cadorette, Mlle Josephine Casavant, famille J. E. Hallé, famille J. Bouchard, de Montréal.

ON FÊTE LE LT-COL. ROLLAND POTHIER

A L'OCCASION DE SON PROCHAIN MARIAGE. — BELLE FÊTE AU MANÈGE MILITAIRE. — NOMBREUSE ASSISTANCE ET MAGNIFIQUES CADEAUX.

Samedi le 18 mai dernier avait lieu "l'enterrement de vie de garçon" du Lieut-Col. Rolland Pothier, commandant du Régiment de Saint-Hyacinthe. A cette occasion ses nombreux amis, tant militaires que civils s'étaient unis pour lui organiser une fête inoubliable. Ils n'ont certes pas manqué leur coup, car la soirée fut des mieux réussies. Un grand nombre de personnes assistaient à la fête, durant laquelle on offrit au héros de magnifiques cadeaux. Ses compagnons du Régiment lui offrirent trois malles de voyage pendant que ses amis civils lui donnèrent un radio.

Plusieurs allocutions furent prononcées durant la veillée; entr'autres le major Philippe Payan qui présenta les trois malles au nom des officiers du régiment, les lieutenants-colonels E. D. Payan et Raoul Brabant, tous deux anciens commandants du Régiment, le capitaine Camille Mercure, et du côté civil, Me Gaëtan Sylvestre, parlant au nom de ceux-ci et présenta le radio, et M. Camille Madore. Le Lt-Col. Pothier répondit en termes émus mais fort bien choisis à ces allocutions faites en son honneur.

La soirée se continua dans la plus franche gaieté.

Parmi ceux qui assistèrent à cette fête, on remarquait: Second-Comm. L. P. Payan, Major S. M. Barbour, Major H. Chapdelaine, Major H. Lemay, Capt. R. Hamel, Capt. Orlan Desmarais, M. O. Capt. C. Mercure, Capt. E. Lamoureux, Capt. R. Lafrance, Capt. G. Lussier, Lt. A. Cormier, Lt. G. Hamel, Capt. J. A. Myers, Lt. E. Stebbens, Capt. A. Ouimet, Lt. C. R. Payan, Lt. Yves Lafleur, Lt. Philippe Pothier, Lt. H. P. Robillard, Lt. prov. L. Chapdelaine, Officiers de réserve: Lt. Colonel E. Payan, Lt. Colonel R. Brabant, Major S. Dufresne, Major B. Ducharme, Th. Adélar Fontaine, H. A. L'Abbé, Aurèle Gaudet, E. Le-sauteur, R. N. Trudeau, J. E. Cadieux, L. V. Sciotte, C. A.

Cadieux, Gaëtan Sylvestre, J. P. Campbell, Dr Hervé Gagnon, Laval Cusson, Lionel Lamoureux, Roland Gagnon, Lucien St-Germain, C. H. A. Campbell, Conrad Sciotte, Georges Fouriez, Gérard Brousseau, Yves Bousquet, Louis-Marie Morin, Paul Chevalier, P. E. Poirier, Marcel Solis, Dr A. Perreault, L. P. Gendreau, Paul Lussier, R. Borduas, C. Bousquet, Jean Bouchard, Téléphone Bouchard, Conrad Morin, Adrien Gladu, Lucien Hamel, B. J. Hébert, Jean Hébert, H. O. Cadorette, Dr L. Deslauriers, A. Lemieux, L. Leblanc, Robert St-Germain, C. Madore O. Brunelle, Paul Lantôt, René Desjardins, V. Kakos, B. Benoit.

OFFRE EXTRAORDINAIRE

Pour encourager la bonne cuisine chez les lectrices de ce journal

NOUS OFFRONS A PRIX D'OCCASION:

"Les Secrets de la Bonne Cuisine"

par Soeur Sainte-Marie Edith

Directrice de l'Ecole Ménagère de Montréal.

Ce livre contient le cours de cuisine complet de l'Ecole Ménagère de Montréal et plus de 1500 recettes, toutes mises à l'épreuve dans les cuisines de l'Ecole.

C'est le livre classique de la ménagère canadienne.

336 PAGES Plus de 40 Illustrations

Format: 9 1/2" x 6 1/2"

Couverture en toile cirée lavable.

PRIX: \$1.00

Par la Poste \$1.10

AU CONSEIL 960

Dimanche dernier, une quinzaine de candidats sont allés recevoir le troisième degré à Montréal. Nous pouvons dire sans exagération qu'au moins une cinquantaine de frères de notre conseil les accompagnaient.

—Dimanche et lundi prochains aura lieu à Hull, la Convention d'Etat. Nos délégués sont le Grand Chevalier M. Paul Chevalier et l'ex-Grand Chevalier M. François Jetté. Notre député de district, Fr. T. Adélar Fontaine, M. P. représentera le district No 6. Nous leur souhaitons beaucoup de succès pour le plus grand grand avancement de notre Ordre.

—Dimanche, le 3 juin prochain, les quelques nouveaux membres qui n'ont pu passer leur troisième degré à Montréal seront initiés à Waterloo, alors que les trois degrés seront donnés. Si quelques nouveaux candidats voulaient y être initiés, ils devront donner leur nom immédiatement.

—Enfin, nous avons un nouveau costume du jeu de croquet. Il paraît que le fr. Dr Birtz portera dorénavant un beau costume d'évêque. Qui est responsable de cela? Est-ce toi, Gaëtan?

THEATRE CORONA, No. 215,583

THEATRE CORONA, No. 215,543

HENRI-PAUL DEMERS EST DE RETOUR

Comme plusieurs le savent déjà M. Henri-Paul Demers, fils de M. Orlan Demers du village Laprovidence est maintenant de retour de son voyage d'études en Europe.

Le jeune Demers qui a passé onze mois d'études en Allemagne sous la direction de Pierre Valentin, l'artiste qu'on a connu ici, a fait de rapides progrès; il possède déjà de très bonnes qualités comme sculpteur et modelleur. Durant son séjour en Allemagne ou pour mieux préciser à Offenbourg, Baden, M. Demers a visité plusieurs pays et villes d'Europe, notamment Paris où il est allé admirer les grandes œuvres des maîtres, la Suisse, l'Italie, la Cité Vaticane, Strasbourg, Ramerswiler, Bols-Bachh, Munich, Constance, Lindow etc.

M. Demers retournera probablement en Europe, pour poursuivre ses études, l'an prochain. Il nous a confié que le pays d'Hitler ne lui plaît guère et qu'il continuera plutôt ses études en France, à Paris. Il est très intéressé d'entendre ce jeune canadien nous confier ses impressions sur son séjour en Allemagne où il trouve que le militarisme est poussé outre mesure. Il nous a dit quelle emprise possède Hitler sur son peuple et tout l'enthousiasme qui règne là-bas, pour le programme naziste.

GARDE D'HONNEUR DE ST-HYACINTHE

Dimanche dernier, la Garde d'Honneur avait le plaisir de répondre à l'invitation des Zouaves de St-Hyacinthe concernant la célébration de leur fête patronale: la Saint-Prospère. Elle fraternisait en même temps avec les Zouaves de Farnham qui étaient venus se joindre aux Zouaves de St-Hyacinthe pour la circonstance. Elle était heureuse de visiter le Séminaire de St-Hyacinthe et souhaitait d'y revenir le plus souvent possible. Elle remercie les Zouaves et en particulier le capitaine Frièrre pour leur chaleureuse réception et elle espère pouvoir leur rendre le réciproque sous peu.

Notre aumônier
Nous avions l'honneur de recevoir la visite de notre aumônier, M. l'abbé Léonard Benoit, vicaire de la paroisse du Christ-Roi. Notre aumônier nous démontra l'importance de l'apostolat de la prière. Il nous dit un mot des leçons que nous devions tirer de la fête de Dollard des Ormeaux et promit de nous revenir souvent. Il y eut en sa présence exercice aux sabbres sous le commandement de M. L.-P. Cordeau, commandant de la Garde d'Honneur.

Dollard des Ormeaux.
La Garde d'Honneur a répondu hier soir à l'invitation du Patronage pour la célébration de la fête Dollard des Ormeaux. Tous nos membres y ont assisté et ont coopéré chacun selon ses fonctions au succès de cette fête religieuse et nationale.

Le 10 juin
Le Comité de Réception commence à lancer ses invitations pour la célébration de la bénédiction solennelle du nouveau drapeau de la Garde d'Honneur, qui aura lieu à St-Hyacinthe le 10 juin prochain. Le comité accuse réception des adhésions qui commencent à nous arriver de St-Hyacinthe: Zouaves, Hussards; de Montréal: Garde St-Edouard, Ste-Philomène de Rosemont, Ste-Jeanne d'Arc; Trois-Rivières, Garde Notre-Dame. Le programme officiel de cette fête sera publié à la fin de la semaine prochaine.

AU SAGUENAY
Le voyage annuel de la Cathédrale se fera cette année au Saguenay et en Gaspésie, avec arrêts à Tadoussac, Gaspé, Percé et La Malbaie. Le voyage, organisé par l'Association Chorale St-Louis de France, s'effectuera sur la splendide vapeur "Québec", noté spécialement pour l'usage exclusif des excursionnistes.

L'aller et retour se feront de Montréal, du 29 juin au 3 juillet, à des prix très avantageux. Les intéressés, pour plus amples informations, sont priés de s'adresser à M. Chs.-Léon Lussier, a/s Ecole Commerciale Pratique Côté.

COUR SUPÉRIEURE
Le prochain terme de la cour Supérieure sera tenu dans notre district les 29-30-31 mai et le 1er juin. L'hon. Juge Arthur Trahan présidera ce terme. Plusieurs causes sont déjà inscrites et parmi les plus importantes se trouve celle de M. Oscar Villeneuve versus la Cité de Saint-Hyacinthe.

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLISTE GRAND HOTEL

La course de 50 milles entre St-Hyacinthe et Granby, organisée par le populaire club cycliste Grand-Hôtel de cette ville a remporté un brillant succès. Les promoteurs "Lorange et Lamontagne" ont, en effet réussi un vrai coup de maître en présentant leur carte avec les meilleurs coureurs de Granby et de St-Hyacinthe. Tel qu'annoncé le départ fut donné par Jacques Campbell entraîneur du club et au son du pistolet, onze cyclistes partirent à toute vitesse vers Granby où une foule nombreuse les attendait en face de l'Hôtel Windsor. Germain Létourneau arriva premier au fil, suivi de très près par Paul Picard. Le départ de la deuxième étape fut donné par Monsieur J. A. Saurette, le président du club cycliste de Granby. Les coureurs partirent très tranquillement de Granby et ce fut en arrivant à St-Paul que le peloton partit une chasse très mouvementée pour se faire une lutte acharnée jusqu'à la fin de la deuxième étape. Vu le grand vent contraire qui soufflait sans cesse et la poussière abondante, cette course fut une des plus dures jamais organisée, ce qui a eu pour effet de retarder beaucoup l'arrivée à St-Hyacinthe. Au cours de la deuxième étape plusieurs malchances sont arrivées aux coureurs, chacun en crevaissant mais ils ont continué à aller jusqu'à St-Hyacinthe. Entre autres les jeunes Côté et Georges St-Amand ont fait un tour quand même continué la course. Du plus courageux il faut nommer Henri Raymond qui fit une chute se blessa assez gravement, mais après avoir reçu les premiers soins d'urgence continua quand même et rejoignit le peloton et se classa cinquième. Dans sa chute il entraîna Roger Bélanger qui brisa sa roue et abandonna la partie. Cet accident se produisit alors qu'il ne restait que quatre milles pour la fin de la course.

Le club cycliste Grand-Hôtel doit des remerciements aux autorités et à la population de Granby pour leur amicale réception, au public de St-Hyacinthe pour leur grand support, aux autorités policières pour l'excellent service qu'ils ont fourni en mettant le bon ordre, aux donateurs de cadeaux pour leur encouragement aux cyclistes, aux officiers et aux juges et enfin à tous ceux qui ont contribué au succès de cet après-midi sportif.

Voici le classement des coureurs: Première étape de St-Hyacinthe à Granby: 1o Germain Létourneau, 2o Paul Picard, 3o Roger Bélanger, 4o Georges St-Amand, 5o Albert Boulay, 6o Albert Côté, 7o R. Gagné, 8o D. Baron, 9o Henri Raymond, 10o A. Lagassé, 11o A. Hébert.

Deuxième étape Granby à St-Hyacinthe: 1o Germain Létourneau, 2o Paul Picard, 3o R. Gagné, 4o Georges St-Amand, 5o Henri Raymond, 6o Albert Boulay, 7o A. Hébert, 8o D. Baron, 9o A. Lagassé, 10o Albert Côté.

REMERCIEMENTS
La famille Brodeur remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, télégrammes, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Téléphone Brodeur.

POURQUOI ST-AMAND PASSERA EN DEUXIÈME

Revenant de Québec où il a passé la fin de semaine, Roméo St-Amand a bien voulu nous donner les raisons pour lesquelles il passera en deuxième pour rencontrer le champion du Canada, pour le titre. Cette raison est, que Contin, qui rencontrera Lamothe le 4 juin prochain, demeurant à Québec même a offert ses services au promoteur Francoeur pour 5% tandis que la Fédération de Toronto oblige le promoteur à payer 20% à Saint-Amand pour une rencontre comme étant le premier aspirant au titre. Elle oblige à payer le même montant au champion détenteur du titre, dans ce cas: Aurélien Lamothe.

On croit savoir que notre petit champion se mesurera au vainqueur de cette rencontre vers la fin de juin.

—La mine la plus élevée de l'univers est la mine d'étain d'Oruro, en Bolivie, qui est située à 14,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

PETITS ECHOS

—Un terme de la Cour du Magistrat se tiendra dans notre ville le 2 juin prochain sous la présidence de M. le Magistrat J. Alphonse Métayer, de Québec.

—Mlle Ruth Phaneuf de St-Hugues, Irène Goyette de Granby, Rollande St-Germain et Laure Sciotte de St-Hyacinthe sont parties pour un voyage de douze jours à New-York et Atlantic City.

—Une malheureuse erreur du type nous a fait substituer le mot enfants à parents, dans cette colonne de l'édition de la semaine dernière. Lorsque nous mentionnions le voyage de Mlle Germaine Francoeur à Arthabaska, il fallait lire: qu'elle a passé la fin de semaine chez ses parents. Nous nous en excusons sachant qu'on a très bien compris que cette erreur était exempte de toute malice.

—Mme Augusta Burque et Mlle Rosia Lord ainsi que M. Raoul Champagne de Montréal étaient en promenade chez M. Ernest Champagne, dimanche dernier.

—M. Laurent Barré, M. P. de Rouville était ici hier.

—Mlle Marie-Ange Dufresne en vacances pour quinze jours est actuellement à Montréal.

—Un grand nombre de personnes de cette ville se sont rendues à Montréal dimanche dernier lors du voyage de la ligue des Anciens retraités et de l'Initiation des Chevaliers de Colomb, 31ème degré au Conseil Lafontaine.

Parmi ces personnes on remarquait: Les RR. PP. Paul Monty et R. Hamel O. P. M. le chanoine J. B. Nadeau, MM. Paul Lussier, T. A. Fontaine, c. r. M. P., Victor Sylvestre, Maurice Lazard, Dr Gaudias Choquette, Dr Ernest Birtz, Benoit Benoit, M. et Mme Jean-Paul Campbell, M. et Mme Amédée Lacroix, M. Adolphe Champagne, Oscar Godbout, M. et Mme Camille Hubert et leurs fillettes, Delphis Champagne, M. et Mme Rodolphe Brouillé, Mlle Simonne Lacroix, Yvonne Lussier, Gaëtan Campbell, MM. Léo Traversy, Ernest Payan, Edmond Patenaude, Wilfrid Châteauneuf, M. et Mme Antoine Comtois, MM. Antonio Dessert, Roland Blanchard, Arthur Hébert, Mlle G. Ledue, Mme Bileodeau et sa fille Marguerite, Uldérie Hébert, agent d'ass. Charles-Omer Lussier, J. Armand Guillerie, Urbain Jutras, Joseph Fontaine, René Mongeau, Arthur Choquette, Gérard Brady, Chs.-A. Cadieux, J. E. Cadieux, Gérard Houle, Roland Comtois, Paul Lussier, Herménégilde Noisette, Benoit L'Homme, Adrien Lassonde, J. Gaudreau, Conrad Grenier, Roméo Beauparlant, Me Gaëtan Sylvestre, A. Lescom, Dr Jules Morin, J. A. Archambault, Georges Lussier, René Desjardins, R. Langueard, Bérard, A. Mongeau, Brodeur, Desrosiers, J. E. Beauregard, A. Picard, Robert Lafrance, Oscar Brouillé, Gustave Foisy, Al. St-Amand, Robert Hamel, Ludger St-Amand, et nombre d'autres.

—M. et Mme Omer Beauregard de Rougemont étaient en visite à Saint-Hyacinthe cette semaine.

—M. et Mme Pierre Seyer et M. Victor Ouellette sont allés aux funérailles de Mme Niquette à St-Nazaire, cette semaine.

—M. et Mme J. L. Guillet sont allés à Montréal lundi, assister aux funérailles de leur nièce Mme F. Villeneuve.

L'AUTOBUS SUPPLANT LES RENNES

Il nous arrive de la Laponie une primeur en fait d'échange. Dans ce pays qui confine aux Terres Arctiques où les chemins carrossables sont quasi inconnus et l'usage du cheval rendu impossible à cause de la neige profonde, l'att

AU SUJET DE ROMÉO ST-AMAND

Gene Létourneau gérant de boxeurs bien connu au Canada nous communique la nouvelle suivante au sujet de St-Amand. Roméo St-Amand devait rencontrer Lamothe à Québec le 28 mai mais pour des raisons incontrôlables le promoteur Francoeur a été obligé de remettre la rencontre St-Amand et Lamothe à plus tard car Lamothe défend son titre contre Cantin et St-Amand rencontrera le vainqueur de la rencontre. St-Amand était de passage à Québec et a assisté à l'entraînement de Cantin et il nous a déclaré qu'il fera la vie dure au champion. Roméo St-Amand rencontrera ensuite le champion et il lui a déclaré qu'il arrêtera Cantin à moins de 8 rondes. Gene Létourneau le plus habile entraîneur de boxeurs au Canada avec Gene Brosseau a dit St-Amand que Lamothe est changé et qu'il défendra son titre contre tout aspirant au Canada qu'il aurait la chance au titre s'il le garde.

EXAMEN D'ÉQUITATION AU MANÈGE MILITAIRE

Lundi le 21 mai avait lieu un examen d'équitation de certains officiers du Régiment de St-Hyacinthe. Ont subi cet examen: les capitaines Georges Lussier, Robert Hamel, Jos. Meyers et Edouard Lamoureux. Le lieutenant Ed. Berwick Royal Canadian Dragoons de St-Jean, Qué., fit passer cet examen à nos officiers.

Les porteurs d'obligations de l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse Ste-Claire de Témiscouville, 34%, chance, le 1er juillet 1934, seraient bien avisés de communiquer avec nous pour le remploi de leurs fonds. Sur demande, nous vous adresserons notre liste actuelle de placements recommandables. Encaissement des coupons d'intérêts sans frais.

Crédit Anglo-Français Limitée
Banquiers en valeurs
7 St-Denis, St-Hyacinthe
René DESJARDINS, gérant

GÉRARD CÔTÉ DE NOUVEAU EN LICE

Notre jeune champion coureur Gérard Côté se prépare actuellement à prendre part à deux épreuves d'ici quelques semaines. La première de celles-ci sera la course de 5 milles sur patins à roulettes tenue à Montréal pour le championnat de la Province, le 30 mai prochain. La seconde, et la plus importante sera un nouveau marathon pour le championnat mondial des courses en patins à roulettes qui aura lieu à Asbury Park, N. J. Côté vient de signer un contrat pour cette course qui durera 21 jours et commencera le 17 juin prochain.

Gérard Côté formera équipe avec Bernard Larose de Granby, et Georges Gadbois de Montréal. C'est une équipe absolument canadienne-française, comme on le voit et ainsi composée, nous pouvons espérer que le Canada-français sera favorablement représenté dans cette épreuve internationale. Larose fut vainqueur d'une bonne course de six jours à Granby en octobre dernier, il remporta aussi les honneurs dans plusieurs autres courses et il finit en seconde position avec Côté au Stadium l'automne dernier.

Georges Gadbois qui s'est classé bon premier à St-Laurent en novembre dernier lors d'une course de 14 jours n'est pas un inconnu des américains, car il a fini en quatrième position avec Gascon et Brauer lors du dernier tournoi mondial à Dreyland Park New-Jersey, cet hiver. On sait que Côté était arrivé en sixième place lors de cette course pour le championnat international.

On peut dire que cette équipe représente la "crème" de nos coureurs canadiens-français. M. le Dr J. A. E. Daigle gérant de Gérard Côté vient de finir les arrangements en vue de cette course et il se déclare très optimiste au sujet de son protégé.

M. ALEX. WILSON

L'excellent chanteur écossais a de nouveau prêté son concours à la chorale de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, lorsque le 13 dernier il rendit le Salutaria Hostia de Mendelssohn, à la grand-messe.

FEU Mme F. VILLENEUVE

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Fernand Villeneuve, de Montréal, née Germaine Roy. La défunte était la fille de M. Rodolphe Roy, décédé et de Georgianna Cordeau, et petite-fille de feu Joseph Roy, ancien protonotaire de St-Hyacinthe. Elle laisse son mari, Fernand Villeneuve, employé civil et un bébé de vingt mois. Mme Villeneuve était bien connue ici. Ses funérailles ont eu lieu à l'église St-Georges de Montréal mardi et de là sa dépouille mortelle fut transportée à St-Hyacinthe pour la sépulture.

UN NOUVEAU JOURNAL

Il est fortement question depuis quelque temps qu'un nouveau journal sera publié à St-Hyacinthe, et la rumeur veut que ce soit pour bientôt.

On croit qu'il s'agit d'un organe mensuel s'adressant principalement à la jeunesse canadienne-française et traitant des questions littéraires, sportives, artistiques, féminines, etc.

Esprérons que cette nouvelle soit vraie car notre jeunesse en bénéficierait grandement. Nous serons probablement en mesure de donner de plus amples informations, dans notre édition de la semaine prochaine.

REMERCIEMENTS

La famille Godbout remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, télégrammes, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Narcisse Godbout.

ALARMS DE LA SEMAINE

Deux appels seulement ont fait sortir notre brigade cette semaine. La première de ces alarmes sonnée à 11 heures 30 le 21 mai était chez M. Adrien Blondin, rue Cascades; un commencement d'incendie dans des déchets fut vite mis sous contrôle. — Le 23 à 8 heures 43, m. appel à 14 St-Casimir chez M. Cléophas Claing, feu de cheminée.

JACQUES TURCOTTE NE CHANGE PAS...

Notre original citoyen M. Jacques Turcotte ne change pas malgré les ans, car s'il a gardé son allure légère d'il y a trente ou quarante ans, il n'a non plus rien perdu de son caractère d'aventures originales; nous en avons eu la preuve ces jours derniers et ceux qui en furent témoins ne purent s'empêcher de conclure: "Tit-Jacques, ne changera jamais!"

Ecoutons un de ceux-là, M. Georges Chabot, nous raconter ce qu'il a vu dimanche dernier, le 20 mai:

"Nous étions un groupe à causer près du magasin Woolworth, dimanche après-midi, lorsque soudain une petite souris passa près de nous en vitesse. Aussitôt quelques jeunes gens se mirent à sa poursuite et se préparèrent à prendre des moyens pour la tuer, lorsque Jacques Turcotte qui était avec nous, les arrêta en disant: 'Attrapez-la si vous le voulez, mais ne lui faites pas de mal...' Se sentant probablement incapable d'agir ainsi, nos jeunes cédèrent la place à notre citoyen septuagénaire qui se mit à traquer le petit animal rongeur. Avec la vitesse d'un chat il mit la main sur la souris et triomphalement il la leva en l'air la tenant par la queue... et au grand ébahissement de nous tous... il engouffra le quadrupède dans sa bouche qu'il tenait largement ouverte.

Se sentant probablement mal à l'aise dans cette étroite et chaude prison, la souris lui mordit la langue, mais messire Jacques a passé par d'autres épreuves et ne s'enerva pas pour si peu. Il délivra enfin le petit rongeur pour l'exhiber "glorieusement" puis, déjouant notre pensée, au lieu de tuer la souris il alla délicatement la porter sous le poste de taxis, tout près... lui rendant la liberté avec de bonnes paroles..."

Décidément Jacques Turcotte, malgré ses 75 ans, ne vieillit pas... beaucoup de nos jeunes gens n'ont cette pas agilité... du moins son originalité.

—Le harnachement le plus riche du monde appartient au khédive d'Égypte. Il a coûté \$10,000, a été fait en Angleterre et est quadruple, c'est-à-dire pour quatre chevaux.

DE RETOUR DE ROCHESTER N. Y.

M. Antonio Breton, optimiste de cette ville est de retour d'un voyage d'étude à Rochester N. Y., à la clinique Bausch & Lomb.

Notre concitoyen s'est perfectionné dans le maniement des instruments ultra-modernes pour l'examen de la vue et ses nouvelles connaissances seront une aide précieuse à ses clients.

SAINTE-MADELEINE

A Montréal, le 2 juin, aura lieu, dans l'intimité, le mariage de Mlle Marie-Jeanne Bourdon, fille de M. et Mme J. E. Bourdon, de Montréal, avec M. Antonio Bernard, fils de M. Joseph Bernard, de Sainte-Madeleine, et de Madame Bernard, décédée.

ST-CYRILLE DE WENDOVER

Le 11 mai, à l'église paroissiale avait lieu la communion solennelle de 69 garçons et fillettes. Le sermon de circonstance fut fait par M. l'abbé Fournier, vicaire de Drummondville. M. l'abbé L. Roberge, vicaire de la paroisse a bien voulu ajouter une allocution renfermant de sages conseils pour les communions. Le chant fut exécuté par la chorale des jeunes filles.

Mlle Cécile Janelle et M. Gérard Janelle, étaient de passage à Montréal au début de la semaine dernière visitant des parents et amis.

—MM. les Docteurs H. Pelletier et Ch. Eugène Pelletier, fils, Mlle Irène Pelletier et M. Armand Pelletier, étaient de passage à Québec, dernièrement.

—M. l'abbé Lucien Roberge vicaire était à Victoriaville au cours de la semaine dernière.

—M. le chanoine O. Manseau, curé, était de passage à Sherbrooke, récemment.

—Ces jours derniers est décédé M. Jean-Baptiste Dionne, à l'âge de 76 ans.

—M. et Mme Georges Guérin, de Nicolet étaient en visite chez M. D. Verville dimanche dernier.

—M. L. Philippe Gauthier de St-Majorique était de passage ici dimanche.

SAINT-HUGUES

M. l'abbé Ernest Morin, accompagné de sa sœur Mlle Yvonne Morin et de quelques amis, tous de Woonsocket, R. I., étaient de passage ces jours derniers chez M. P. Morin.

—M. l'abbé Bourgault, de St-Casimir, était en visite chez des parents. Il a aussi visité sa mère, M. R. Lapalme, de Montréal, était à St-Hugues chez des parents.

—La pêche semble abondante dans notre rivière. Des centaines et des centaines d'amateurs se donnent rendez-vous à chaque fin de semaine et l'on nous informe que les prises sont nombreuses.

—Les esprits mathématiques peuvent errer droitement.

—Adam aurait dû se douter que c'était une pomme saugonne.

VENTES PAR LE SHERIF

C. S. No. 2448. — District de St-Hyacinthe. — LEON CHAGNON, Demandeur; contre ANTONIO CHAGNON, Défendeur. — Une terre située en la paroisse de Saint-Dominique, du côté sud-ouest du rang Saint-Dominique, de 2 arpents sur 30, étant le lot No. 365 du cadastre officiel de la dite paroisse, avec bâtisse. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de SAINT-DOMINIQUE, mardi, le 12 JUIN prochain (1934), à 10 hrs. a. m.

Saint-Hyacinthe, ce 23 mai 1934. JOS. L. CORMIER, Sherif.

No. 4265. — Cour du Magistrat. District de Saint-Hyacinthe. — MARIE-ANNE MILLETTE, & Al. Demandeurs; contre OMER PION, Défendeur. — Une terre située en la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, du côté nord du Grand rang, de 3 arpents sur 30, étant le lot No. 1183 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hyacinthe, avec bâtisses. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de ST-THOMAS D'AQUIN, mardi, le 12 JUIN prochain, (1934), à 1.30 P. M.

Saint-Hyacinthe, ce 23 mai 1934. JOS. L. CORMIER, Sherif.

SHERIFF'S SALES

S. C. No. 2448. — District de Saint-Hyacinthe. — LEON CHAGNON, Plaintiff; against ANTONIO CHAGNON, Defendant. — A land situated in the parish of St. Dominique, on the south West side of St. Dominique range, containing 2 arpents by 30, being lot No. 365 on the official cadastre of the said parish, with building. To be sold at the parish church door of SAINT-DOMINIQUE, Tuesday, on the 12th of JUNE next (1934), at 10 o'clock in the forenoon.

Saint-Hyacinthe, May 23rd 1934. JOS. L. CORMIER, Sherif.

No. 4265. — Magistrate's Court. — District of Saint-Hyacinthe. — MARIE-ANNE MILLETTE, & al. plaintiffs; against OMER PION, Defendant. — A land situated in the parish of St. Thomas d'Aquin, on the north side of the Grand range, containing 3 arpents by 30, being lot No. 1183 on the official cadastre of the parish of Saint-Hyacinthe. To be sold at the parish church door of ST. THOMAS D'AQUIN, Tuesday, on the 12th day of JUNE next (1934), at 1.30 in the afternoon. Saint-Hyacinthe, May 23rd 1934. JOS. L. CORMIER, Sherif.

IL NE FAUT QU'UNE ETINCELLE POUR ALLUMER UN GRAND INCENDIE

...et une gorgée de Gin de Kuyper attise le véritable esprit de camaraderie entre amis.

100 la bouteille de 10 onces
230 la bouteille de 26 onces
330 la bouteille de 40 onces

GIN de KUYPER

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de
JOHN de KUYPER & SON, DISTILLATEURS
Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1695.

En vente au Canada depuis plus de 100 ans

STATION DE GAZ SUPERTEST

Omer Labonté, Prop.

M'étant porté acquéreur de la station de gasoline située coin des rues Concorde et Cascades j'invite les automobilistes à m'accorder leur clientèle.

GAZOLINE ET HUILE "SUPERTEST"
SERVICE DE 24 HEURES
et de tout premier ordre
OUVERT JOUR ET NUIT

65 Cascades, St-Hyacinthe

UN SOU DU MILLE!

EXCURSIONS D'ALLER ET RETOUR EN WAGONS DE PREMIERE

À TOUS LES ENDOITS DE L'OUEST CANADIEN

Départs:
Tous les jours, du 10 au 30 juin
Limite du retour: 45 jours

USAGE FACULTATIF DU WAGON-LITS TOURISTE

Sur paiement d'un minime supplément en sus du prix de location ordinaire d'un lit.

Faculté d'arrêt à Port Arthur, Ont. et à tous les endroits à l'ouest.

Renseignements complets des agents du Pacifique Canadien

Excellente Situation pour l'Homme possédant les Qualifications Requises

La chance de se faire un revenu substantiel est offerte à un homme d'une honorabilité reconnue, habitant la région, et qui consentira à représenter sur ce territoire une importante maison financière de Toronto. On est prié, dans sa réponse, de donner expérience et références. Ecrire au

"Financial Advertiser"
c/o A. McKim Limited,
320 Bay St., Toronto 2, Ontario.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe.
No. 4286. — Cour du Magistrat. — Richelieu Paper Box Company Limited, demanderesse vs Omer Brodeur, défendeur.

Le cinquième jour de juin 1934, à 10 heures de l'avant-midi, au numéro 123 rue Concorde, en la cité de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens meubles et effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause et consistant en une machine à écrire Underwood, lot de cuir, 25 paires de chaussures, un coffre-fort, machine à coudre, formes à chaussures, etc. Conditions: argent comptant.

St-Hyacinthe, 22 mai 1934.
H. E. BENOIT, H. C. S.

POUDRE À COQUERELLES MYSTERIEUSE

Détruit dans une seule application les coquerelles.

En vente partout 25, 50 et 1.00

Passages Réduits FÊTE du ROI

BILLET SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR

Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux États-Unis.

Billets valables pour aller, de midi, vendredi, le 1er juin, jusqu'à midi, lundi, le 4 juin. Pour le retour, le départ du point de destination doit s'effectuer avant minuit, mardi, 5 juin 1934.

TARIF ORDINAIRE POUR UN JOUR (DIMANCHE) AUSSI EN VIGUEUR LE 3 JUI.

Pour prix des billets et autres renseignements, s'adresser aux agents

Canadien National

NOTICE

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe.
No. 4286. — Magistrate Court. — Richelieu Paper Box Company Limited, plaintiff, against Omer Brodeur, defendant.

On the 5th day of June next (1934) at 10 o'clock in the forenoon, at No. 123 Concorde Street in the City of St-Hyacinthe, will be sold by justice authority, moveable goods and furniture, property of defendant seized in this cause and consisting in Underwood typewriter, a lot of leather, 25 pairs of shoes, a safe, a sewing machine, shoe-forms, etc. Conditions: Cash. St-Hyacinthe, May the 22nd 1934. H. E. BENOIT, S. C. H.

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaoka

ABONNEMENT

À St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux États-Unis par année... \$1.50
Ailleurs au Canada... 1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

Petites Annonces

A LOUER. — Superbe local pour magasin. Nouvellement construit et situé dans le centre des affaires. S'adresser aux bureaux du CLAIRON.

A LOUER. — Maison de 8 appartements, chambre de bain, etc. Réparations à être faites au goût du locataire. S'adresser à 6, rue Larocque, Tél. 527.

LOGEMENT A LOUER. — J'ai plusieurs logements à louer pour le mois de mai. De \$10.00 et plus. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe.

A VENDRE OU ECHANGER. — Pour le prix de l'évaluation municipale et très peu comptant, maison neuve de 8 appartements, finie moderne, avec chambre de bain, coin rue Morison. On a échangé pour un terrain prêt à bâtir. S'adresser à 4 rue Morison, Tél. 785-J.

A VENDRE. — Lots dans le Bourg-Joli sur le côté nord des rues Laurier et Turcotte. Grandeur 25 x 100. Prix \$150. et \$200. chacun. Conditions faciles. S'adresser à J. P. Goudreau, 9 rue Morison.

A VENDRE. — Une chaloupe en très bon état à vendre à bon marché. S'adresser à 49 Desaulniers, St-Hyacinthe.

A VENDRE. — Boutique de réparation de chaussures, ainsi qu'un automobile, marque "Whippet" à très bonnes conditions. S'adresser à 13, rue William, St-Hyacinthe.

A VENDRE. — Lot de 50 pds par 150 pds, situé rue Bourdages près Leman. S'adresser à D. St-Germain, 8 rue Desaulniers.

PRENDRA les lavages et repassages à la maison, à la douzaine ou au panier, ou très bien fait. Mme Henri Jaudelin, 74 St-Paul, Ville.

DE \$5.00 A \$12.00
Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au Magasin Bélanger En face de la Station de Police.

DEMANAGEMENT. — M. J. E. Gosselin, marchand-tailleur, autrefois à 57a rue St-François, acquéreur de la maison appartenant autrefois à M. J. A. Lussier, est déménagé à ce dernier endroit, 64 rue Ste-Anne, et invite ses clients et le public en général de lui continuer leur bienveillant patronage, tout en les remerciant sincèrement de leur encouragement dans le passé.

A VENDRE. — Installation complète pour travaux de nickelage de tout genre, valeur de \$1,200.00, à vendre pour cause de maladie, à de bonnes conditions. Opération de la machinerie enseignée à l'acheteur pendant un mois. S'adresser à R. St-Amand, 60 rue St-Casimir, Téléphone 669j. Ville.

A VENDRE. — Cage d'élevage, cages sur pied, cages à perroquets, oiseaux, perruches, perroquet. Bon marché. S'adresser à 60 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe.

A VENDRE. — Ménage presque neuf comprenant 1 set de cuisine, 1 set de salon imitation cuir, 1 radio de luxe Philco, 8 lampes, 1 fourneau émaillé, victrola, 1 poêle de cuisine, 1 laveuse électrique Maytag, 1 rug à laine Exminster 9 x 12, et autres articles. S'adresser à E. Desrosiers, Tél. 715-1.3

A QUI LA CHANCE. — Un beau yacht de 3 forces en parfait ordre, à vendre à bas prix. S'adresser à: G. Ledoux, 250 Cascades, St-Hyacinthe.

DEMANDEES. — Couturières d'expérience dans la confection de pantalons et salopettes (Over-All) demandées immédiatement. S'adresser à: NEEDLE-CRAFT MILL, 108, Cascades, St-Hyacinthe.

DANSE. — Il aura lieu tous les samedis soir une danse à St-Pie comté de Bagot chez M. Flavien L'Heureux. Vous êtes tous cordialement invités.

DÉSIREZ-VOUS VOUS ÉTABLIR?

A vendre belle propriété bien bâtie, maison en brique et grande dépendance, terrain 106 x 80 pds à toujours été occupé comme cour à bois une très belle occasion pour celui qui aimerait à continuer la même ligne de commerce. Un peu comptant exigé et bonne condition de paiement. Aussi à vendre tout le roulant de cour à bois. Le propriétaire étant âgé se retire d'affaire. S'adresser à L. A. Plante, 30 Concorde.

Peinture 100% PURE

Couvre une plus grande surface et couvre mieux

A CAUSE de sa pureté absolue, la peinture MARTIN-SENOUR "100% Pure" est la plus économique qu'il soit possible d'obtenir. Elle couvre plus de surface et couvre mieux parce qu'elle est exempte de toute falsification et substitution.

Acheter de la peinture "bon marché" est une mauvaise économie. Vous pouvez sauver sur la première couche, mais vous paierez plus tard cette supposée économie.

Un gallon de peinture "bon marché" couvre seulement la moitié de la surface qui pourrait être couverte avec un gallon de peinture "100% Pure". Et n'oubliez pas que le coût pour appliquer la peinture "bon marché" est aussi élevé que pour l'application de la peinture "100% Pure", alors que la peinture "100% Pure" paraîtra beaucoup mieux et durant un plus grand nombre d'années.

Acheter de la peinture "bon marché" est après tout, en réalité le pire gaspillage qui soit. Vous n'avez pas besoin de chercher plus loin que le vendeur des produits MARTIN-SENOUR pour bien vous renseigner au sujet du matériel pour tous travaux de peinture ou vernis. Voici un produit MARTIN-SENOUR spécialement préparé pour chaque surface et chaque utilisation — et le vendeur est en mesure de vous donner une complète information quant aux couleurs et suggestions pratiques. Ayez recours à lui pour un bon service.

Vous trouverez nos brochures gratuites "Le Peinturage à la Maison rendu facile" et "Bon Vernis" des plus intéressantes et utiles. Vous les recevrez sur demande.

MARTIN-SENOUR
PEINTURE ET VERNIS "100% PURE"

EN VENTE CHEZ

A. BLONDIN Limitée
155 rue Cascades, Téléphone 88

MARBLE-ITE POUR PLANCHERS EN BOIS FRANC
VARNOLEUM POUR PRELATS ET LINOLEUMS
CONCRE-TONE POUR CIMENT BRIQUE ET PIERRE
NEU-TONE PEINTURE MATE LAVABLE
WOOD-LAC Peinture pour Planchers et MEUBLES
MARTIN'S ENAMEL Email pour Ustensiles INTÉRIEUR

Les gâteaux et pâtisseries faits avec la **Farine Robin Hood** restent frais plus longtemps.

COLONNES AGRICOLES

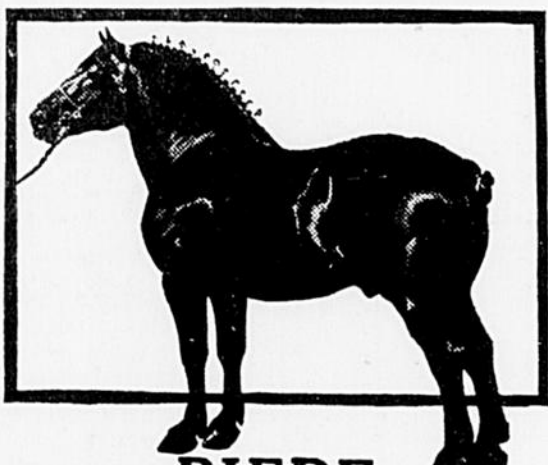
AMÉLIORATION
DE RÉCOLTE

Le rendement élevé du blé par acre et la haute qualité de ce blé pour la mouture, qui vaut au produit canadien une prime sur les principaux marchés du monde, sont le résultat de plus de trente années d'emploi de semence enregistrée et certifiée et constituent une preuve éloquent de l'avantage de cette semence. En ce qui concerne les autres céréales, les résultats obtenus sont également très frappants dans ces régions où l'avoine, l'orge et les autres espèces de grain prédominent. Dans ces régions où les menus grains forment la récolte principale pour la vente en nature, cette récolte en général remonte à une semence de souche d'une variété pure, employée depuis quelques années. C'est dans ces régions que l'on trouve le grain le meilleur et la qualité la plus uniforme pour le commerce.

L'INDUSTRIE ET
LA GRAINE DE LIN

La situation de la graine de lin se rattache intimement à l'activité industrielle au Canada, et surtout à l'industrie du bâtiment. Le bulletin sur la Situation Agricole, que vient de publier le Ministère fédéral de l'Agriculture, nous dit qu'une recrudescence d'activité dans l'industrie du bâtiment stimulerait beaucoup la demande des produits que l'on tire de la graine de lin. L'étendue consacrée à la production de cette graine est tombée en 1933 au plus bas niveau où elle soit descendue depuis vingt ans, et il semble qu'il y aurait lieu de l'agrandir dans les régions qui conviennent à cette culture, car une hausse sensible s'est produite l'année dernière dans les prix de la graine de lin.

THEATRE CORONA, No. 214,373
THEATRE CORONA, No. 216,533
THEATRE CORONA, No. 216,608



BIERE BLACK HORSE DAWES

VISITEZ

L'OUEST DU CANADA

EXCURSIONS
à un sou
du mille

Départ quotidien du
10 au 30 juin

Délai de validité -
45 jours

Aller et retour
de St-Hyacinthe à

Winnipeg	\$28.00
Régina	35.25
Saskatoon	37.50
Prince Albert	38.50
Calgary	44.75
Edmonton	44.75
Banff	46.50
Jasper	46.50
Kamloops	52.50
Prince Rupert	58.00
Vancouver	58.00
Victoria	59.75

Réductions proportionnelles
pour plusieurs autres endroits
de l'Ouest Canadien.
Enfants de 5 à 12 ans,
moitié prix.

Billets valables en voitures de première—léger supplément en wagon-lit "touriste"
Arrêts en cours de route à Port Arthur, Armstrong et autres points au-delà.
Pour renseignements, billets et locations de couchette en wagon-lit-touriste
s'adresser aux agents.

CANADIEN NATIONAL

QUAND

vous décrochez enfin cette situation longtemps convoitée...
que l'avenir semble meilleur...
et que vous vous sentez heureux...



Annoncez par "Longue Distance"
la bonne nouvelle à votre famille.
Les vôtres seront heureux aussi.

● Répondez les bonnes nouvelles, demandez de l'aide, chassez l'ennui—par téléphone. Le service interurbain vous transporte partout, rapidement, sûrement et économiquement—à 100 milles ou près pour 30c. Voyez la liste des taux aux premières pages de l'annuaire.

DES POUSSINS
PAR MILLIONS

Il se vendra ce printemps au Canada des millions de poussins, issus de coqs approuvés et contrôlés, et de poules saines enregistrées, et éclos dans des couvoirs commerciaux placés sous la surveillance du gouvernement. C'est là une des raisons pour lesquelles la production des oeufs n'a pas baissé, quoique le nombre de poules ait diminué, et c'est aussi pourquoi beaucoup de poussins d'un jour qui se vendent actuellement au Canada, sont aussi près de la perfection qu'il est possible de les avoir. Même ceux qui annoncent des poussins en vente sont couverts par le système de couvoirs approuvés du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui fonctionnent depuis 1929. Cette année, 178 couvoirs commerciaux opèrent sous ce régime et leur capacité dépasse largement deux millions d'oeufs. Tous les catalogues, circulaires, annonces ou autres matériaux de publicité que ces couvoirs approuvés préparent pour la distribution sont inspectés par un inspecteur du gouvernement avant d'être envoyés et ne peuvent être changés sans approbation. Toutes les notes prises dans ces établissements sont inscrites sur des modèles d'approbation de couvoirs et par le ministère, et les notes relatives aux achats d'oeufs, aux achats de poussins, aux ventes de poussins, aux annonces pour clients et aux annonces doivent être inscrites et présentées pour l'inspection. Les notes sur chaque incubation doivent également être envoyées aux inspecteurs de couvoirs.

Les règlements sous lesquels ces couvoirs approuvés fonctionnent couvrent toutes les phases de l'industrie, depuis les conditions sanitaires du couvoir jusqu'aux détails de l'emballage des poussins pour l'expédition.

COMMERCE DES OEUFS

Facteurs encourageants

La bonne liquidation des oeufs d'entrepôt et les progrès du commerce d'exportation l'année dernière, sont des facteurs qui devraient exercer un bon effet sur le commerce des oeufs ce printemps. Un autre facteur dont on n'a peut-être pas tenu suffisamment compte, c'est que la demande d'oeufs pour la préparation d'oeufs gelés est beaucoup plus active ce printemps qu'elle ne l'était l'année dernière. A cette époque, l'année dernière, les stocks d'oeufs gelés au Canada étaient assez abondants et les opérations de cassage et de congélation n'étaient pas très actives le printemps dernier.

La situation a changé du tout au tout cette année. Les stocks d'oeufs gelés sont à peu près inexistant et comme les affaires reprennent il y aura beaucoup plus d'activité le printemps prochain dans l'industrie du cassage des oeufs que le printemps dernier. Il est possible que la quantité d'oeufs employée dans l'industrie de la congélation cette année enlève du marché presque autant d'oeufs que la quantité qui a été exportée en 1933. — Bulletin sur le commerce des oeufs et des volailles, Ministère de l'Agriculture.

PRODUCTION ERRATIQUE
DU SEIGLE

La demande de seigle pour l'exportation est un peu meilleure cette année que l'année dernière dit le bulletin sur "La situation agricole" et l'on peut compter que les stocks de seigle au Canada seront relativement peu abondants en juillet prochain. Le seigle a pris de l'importance pendant la guerre et les premières années qui ont suivi la guerre; l'étendue ensemencée en seigle, qui était de 11,280 acres en 1914, a été portée à 2,105,367 acres en 1922. Au cours des trois années suivantes, elle est tombée à 642,976 acres. Entre 1925 et 1930, nouvelle augmentation, se chiffrant par 1,184,050 acres en 1930. En 1933 l'étendue ensemencée se montait à 583,100 acres soit moins de la moitié de la superficie de 1930. La production en 1933 était de 4,327,000 boisseaux contre une production moyenne de 12,811,340 boisseaux de 1928 à 1932. Il appert d'après ces chiffres que la production de seigle au Canada a été irrégulière en ces derniers vingt ans et qu'elle a eu de la difficulté à trouver une place dans l'agriculture canadienne. Au 31 juillet 1933 le reliquat du seigle se montait à 5,814,727 boisseaux, faisant avec la récolte de 1933, un approvisionnement total de 10,141,727 boisseaux.



GOOD YEAR SEMELLE ALL- WEATHER

- Premier choix des automobilistes Canadiens
- Adhésion centrale de la Semelle.
- Cordes Supertwist—exclusivement Goodyear.
- Demandez à voir les records de durée.

ALP. GREGOIRE
Tél. 392 124 Concorde

L'EPINETTE

(Suite de la page 2)

variété est la meilleure du groupe Picea. Son bois de coeur est jaune clair, alors que le bois d'aubier est généralement blanc. Il présente une apparence lustrée que le polissage avive quelque peu. Les pièces au grain droit sont très résistantes; poids pour poids, les pièces de charpente faites en épinette peuvent soutenir un effort mécanique aussi grand que tout autre matériel de construction.

Le bois d'épinette a peu de tendance à la fente et se travaille très facilement. Il prend bien le clou. Lorsqu'il a été desséché, il conserve longtemps les enduits de peinture ou de vernis que l'on applique sur sa surface. Il peut durer longtemps, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments.

Sa densité est de 0.40. Son poids par pied cube est de 34 livres à l'état vert, et de 26 livres, sec-à-l'air. En général, les billes d'épinette de petit diamètre, comme celles abimées par les incendies ou endommagées par les insectes, ou par d'autres défauts, sont dirigées vers les papiers, tandis que les belles pièces servent à faire des bois de charpente ou de menuiserie.

Sa texture régulière en fait un bois de résonnance recherché par les luthiers qui en façonnent des planches d'harmonie pour les orgues, les pianos, les violons, les guitares, etc.

En Europe, on emploie l'épica, une fois fendu, pour faire des bardeaux des tavlons (déclins) des caisses légères, pour la fabrication des cuves, de tonnes, et même d'alumettes.

En Suisse, pour l'injecter de créosote, on le perce, dans le sens du diamètre, au moyen d'aiguilles spéciales qui, pénétrant jusqu'au coeur de la pièce, permettent d'y incorporer les matières antiseptiques employées pour en prolonger la durée. Il serait bien important de mettre ici ce procédé au point, car cela nous permettrait d'employer l'épinette comme pilotes pour construire les quais du littoral du golfe St-Laurent qui sont menacés de destruction par le taret et divers mollusques xylophages.

Les emplois ordinaires du bois de l'épinette au Canada sont les suivants: bois de construction (poutres solives, planchers, lattes, portes, chassis, déclins, lambris intérieur et extérieur, etc.), boîtes à beurre (car il est indolore et ne communique aucun goût aux matières transportées), navires, mâts, avions, rames, caisses d'emballage, barils (pour les fruits, les patates, etc.), et autres matières sèches, bois d'échafaudage, instruments de musique, pâtes et papier; instruments aratoires, charrettes, voitures, wagons de chemins de fer, cerceaux, pompes, réservoirs, siles, bois d'écluses, etc. etc., avions, allées de quilles, manches de balais, meubles, glacières, échelles, traveaux, tables, échafaudage, etc. etc.

Dans l'est des Etats-Unis, on trouve les trois mêmes épinettes qu'ici: Picea Rubra, Picea Canadensis et Picea Mariana, dont le bois, comme le nôtre, est vendu sous le nom général de Spruce. Pour le distinguer des bois d'épinette provenant des Montagnes Rocheuses et de la côte du Pacifique — (épinette d'Engelmann, Engelmann Spruce, Picea Engelmanni et l'épinette de Sitka, Sitka Spruce, Picea Sitchensis), on désigne les trois premières variétés sous le nom de Eastern Spruce et les deux dernières sous le terme de Western Spruce. Les variétés plus importantes des groupes américains du genre Picea, sont: "l'épinette rouge", "l'épinette blanche", et "l'épinette de Sitka".

D'après le Service Forestier fédéral, les diverses épinettes formeraient 3.5% du volume total des bois résineux que renferment les forêts du Canada.

Suivant les études poursuivies par les ingénieurs forestiers du Service forestier du Québec et des compagnies forestières, l'on trouverait dans le bassin du Saint-Laurent québécois près de 500,000 cordes de bois à papier, dont l'épinette formerait le principal élément.

C. C. Piché.

MELANGES... SUD UN
DEBAT MIXTE

(Suite de la page 3)

L'apathie intellectuelle est, à mon avis, plus imputable à la femme qu'à l'homme. Mais je dois m'expliquer. Les hommes n'aiment pas les femmes qui extériorisent trop leur savoir et qui deviennent par cela insupportables et même ridicules, mais ils s'attachent — même quand ils ne le disent pas — à celles qui se laissent découvrir et qui leur servent gentiment dans leur conversation, et goutte à goutte, le précieux nectar de leur esprit. Ils sont les maîtres, ce sont eux qui choisissent. Pour leur plaisir, laissons-leur cette place qui leur est si chère, et nous, en trouvant le chemin de leur coeur, nous finirons bien par les mettre à notre main ! N'est-ce pas pour nous qu'ils travaillent, qu'ils se "désolent", afin d'obtenir un emploi lucratif qui leur permettra d'embellir notre vie ? Au lieu de nous révolter contre eux et contre l'amour et de nous gaspiller là où l'on s'amuse, là où ils s'attendent à trouver des femmes faciles, en ces lieux de plaisir où les coeurs se dessèchent, où les cerveaux s'échauffent, où la dignité se perd et où l'intelligence s'abrutit, c'est-à-dire: le monde, rencontrons-les sur un plan supérieur. Ils diront que nous ne sommes pas comme les autres.

"Les autres", ce sont les futilités, les vides, celles avec lesquelles ils s'amusent — mais auxquelles ils ne s'attachent jamais, à moins qu'ils ne soient aussi futilités, aussi vides qu'eux. Et alors le diable en rit, qui a raison d'en rire...

Yane

— Environ 1,000 oiseaux vivants, des pays étrangers entrent aux Etats-Unis chaque jour, la plupart pour les jardins zoologiques et les cages d'oiseaux.

THEATRE CORONA, No. 214,316
THEATRE CORONA, No. 216,083
THEATRE CORONA, No. 214,783
THEATRE CORONA, No. 214,827
THEATRE CORONA, No. 214,879
THEATRE CORONA, No. 214,925
THEATRE CORONA, No. 214,987
THEATRE CORONA, No. 216,181
THEATRE CORONA, No. 216,361
THEATRE CORONA, No. 216,476
THEATRE CORONA, No. 216,431

MARIAGE
D'ARGENT

(Suite de la page 3)

veillé ? fit Reine, éberluée. Ils vont chez M. de Surry.

— Mais n'y vont point, n'importe ! assura Hilaire, qui enlevait sa veste de cuir.

— Mais le diner ?

— Eh bien y dînent ici, apparemment.

— Mais n'y a rien de prêt !

— Monsieur a dit comme ça que vous étiez assez maligne pour dénicher quelque chose, même quand vous n'avez rien !

— C'est bon à dire ! déclara Reine, flattée, quoique partagée entre sa vanité professionnelle et l'ennui de s'arracher au coin de son feu où une douce torpeur l'envahissait.

Elle se mit debout enfin, et une demi-heure plus tard, Patricia dut convenir que son mari avait prévu juste, tant était appétissant le petit souper improvisé.

— D'ailleurs, tu as toujours raison, assura-t-elle avec candeur.

— Tu n'as pas toujours été de cet avis. Jadis, tu goûtais la contradiction. Mais ne nous disputons pas déjà ! Madame, veuillez prendre mon bras pour passer à la salle du festin ! dit Albert, avec une emphase plaisante et s'inclinant devant Patricia.

La "salle du festin" était figurée en l'occurrence, par un paravent de laque chinoise derrière lequel Félicien avait dressé une table à jeu, recouverte d'un napperon ajouré.

Patricia avait pris le bras de son mari. Elle s'arrêta un instant devant la grande glace qui reflétait leurs deux images, tendrement enlacées, et dit, rieuse :

— Regardez ce couple élégant : le mari en frac, la femme en robe du soir. Dire qu'après-demain, ils n'auront peut-être plus rien et n'en seront que plus heureux !

Albert se pencha vers elle, l'attira en pleine lumière, et prenant cette tête si chère entre ses deux mains, répondit de sa voix grave, toute vibrante sous l'empire de l'émotion qui l'étreignait :

— Riche ou pauvre, puissant ou ruiné, que m'importe désormais, mon cher amour, puisque je te possède. Je te sens à moi, enfin, et je sais bien que tu partageras ma vie telle qu'elle va être. Si Dieu permet que je conserve ce patrimoine que me légua mon père, ce petit royaume où j'étais souverain absolu, tu seras à la hauteur de la tâche que je te confierai. Si, au contraire, au lieu de la richesse, il nous faut tomber dans la médiocrité, avec quelle ardeur je travaillerai pour toi, pour notre foyer, pour les enfants que nous y élèverons un jour. La compagnie fidèle, aimante, dont la vision me hantait jusqu'à l'obsession, je l'ai retrouvée, je la garde... Dis-moi qu'elle ne me quittera plus !

Il ouvrait tout grands ses bras. Elle s'y réfugia, confiante et tendre :

— Elle ne te quittera plus !

FIN

THEATRE CORONA, No. 215,845

Quand Trois-Rivières n'était qu'un avant-poste

Nos vaillants ancêtres connaissaient et aimaient les fameux tabacs québécois. Aujourd'hui, après des siècles de culture, ces tabacs sont encore meilleurs et vous arrivent au meilleur de leur condition avec l'ALOUETTE — le produit de la belle province de Québec.



LE TABAC À PIPE ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

La Cie B. Houde Limitée—Québec

LA SEMAINE DE L'INDEPENDANCE FINANCIERE
28 MAI — 2 JUIN

Faites bon accueil à votre

AVISEUR EN ASSURANCE

Le représentant de la Manufacturers Life qui passe chez vous peut bien être votre plus important visiteur. Ses conseils et ses avis auront peut-être une valeur inestimable pour vous et ceux qui dépendent de vous. Il s'y connaît en assurance. Il possède une vaste expérience dans l'application des divers modes d'assurance aux besoins d'hommes et de femmes de toutes conditions. Il a intérêt à vous aider à choisir une police propre à vos exigences particulières. Faites-lui bon accueil.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL TORONTO, CANADA

J. A. BELANGER

Représentant

St-Hyacinthe

LE NOUVEAU PLYMOUTH SIX FABRIQUÉ PAR CHRYSLER

Comparez le prix et les caractéristiques du Plymouth avec ceux des autres marques dans le domaine des prix modiques

N'EST-IL PAS étonnant de voir le Plymouth Six dans la classe des prix les plus modiques ?

Le Plymouth Six a une carrosserie tout acier—acier renforcé par acier. C'est le genre de carrosserie qui offre le plus de sécurité. Pas de déformation ni de grincements. Elle donne la sécurité d'un Pullman moderne.

Le Plymouth Six est le seul auto dans son domaine de prix qui est pourvu de roues avant indépendantes. Ces longs et moelleux ressorts éliminent les rebondissements à l'arrière et la flexibilité des roues avant rend les obstacles de la route imperceptibles. C'est le même genre de ressorts que vous rencontrez dans les voitures les plus dispendieuses.

Nul autre auto dans le même domaine de prix possède le montage du moteur avec Pouvoir Flottant. Ce montage est breveté par Chrysler. Le Pouvoir Flottant élimine les vibrations du moteur — les occupants ne "sentent" pas le moteur. Les randonnées les plus longues ne laissent aucune fatigue.

Insistez sur ces Quatre Caractéristiques Vitales



MONTAGE DU MOTEUR AVEC POUVOIR FLOTTANT



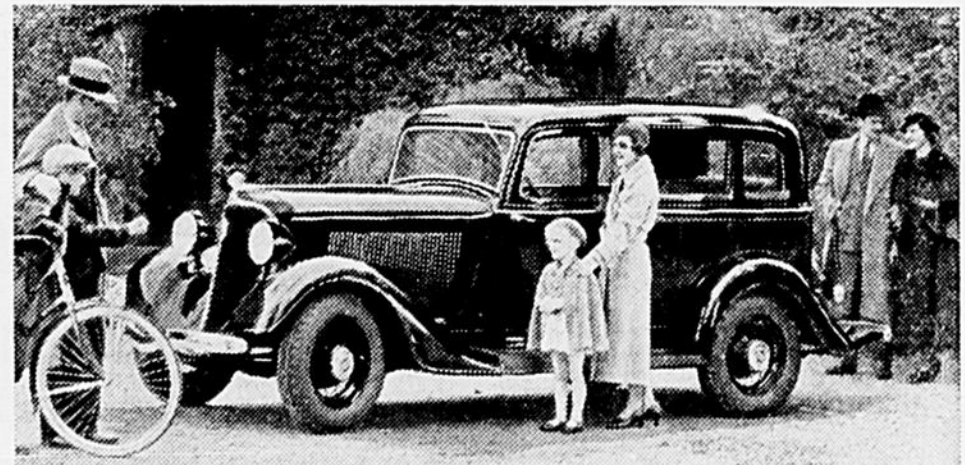
ROUES AVANT INDEPENDANTES



CARROSSERIE TOUT-ACIER



FREINS HYDRAULIQUES



Nul autre auto dans le même domaine de prix possède les freins hydrauliques. Les freins hydrauliques sont ceux dont l'action est la plus douce et la plus sûre. Rien à grincer... rien qui grince. L'action est positive sur les quatre roues, parce que les freins sont toujours équilibrés.

LE NOUVEAU PLYMOUTH SIX LIVRÉ À ST. HYACINTHE

AU BAS PRIX DE
\$798.00

LE PLYMOUTH SIX

Roues Avant
Independantes
Freins Hydrauliques
Carrosserie
Tout-Acier
Pouvoir Flottant

L'Auto à prix modique
où le génie technique
est le plus en évidence

R. O. PICARD

St-Hyacinthe

J. N. THEBERGE

Marieville

INFORMATIONS GÉNÉRALES

UNE SCÈNE CANADIENNE À MONTRÉAL

Les portes de tous les théâtres étant fermées à nos dramaturges, comment ceux-ci pourraient-ils s'affirmer ?

C'est une honte, mais il faut bien l'avouer, la métropole n'a pas de scène où les pièces du terroir puissent être jouées. Il y a place pour toutes les littératures étrangères, mais la nôtre, c'est le cas de le dire, n'a pas droit de cité à Montréal. Un visiteur de marque constatait avec surprise que dans les édifices publics nos peintres canadiens n'étaient pas représentés ou s'ils l'étaient, ils occupaient le second plan, les endroits les moins favorables à faire de l'effet. Dans une certaine institution, quand il demandait à voir des pièces de notre cru, on fut obligé de chambarder toute la maison de la cave au grenier. On les avait reléguées au rancart, comme quantité négligeable. Le sort des pièces canadiennes est encore plus malheureux. Quand un dramaturge s'amène dans le bureau d'un directeur de théâtre, une pièce sous le bras, le maître de céans lui jette un oeil de travers. Si c'est un collégien en rupture de banc, un type inconnu, sans influence, il est éconduit prestement.

35ième EXCURSION ANNUELLE

L'excursion annuelle de l'Association Chorale St-Louis de France aura lieu, cette année, du 29 juin au 3 juillet sous le patronage de M. le curé A. Païement. Elle se fera aux endroits suivants: Gaspé, Percé, Le Saguenay, Caps, Trinité et Eternité, Tadoussac et La Malbaie. Voici l'itinéraire de ce voyage:

Laisse	Montréal,	vendredi,	29 juin	2.00 p. m.
Arrive et Laisse	Trois-Rivières,	vendredi,	29 juin	7.00 p. m.
Arrive et Laisse	Québec,	vendredi,	29 juin	12.00 p. m.
Arrive	Caps,	samedi,	30 juin	9.00 a. m.
Laisse	Caps,	samedi,	30 juin	9.15 a. m.
Arrive	Tadoussac,	samedi,	30 juin	11.15 a. m.
(Arrêt de trois heures)				
Laisse	Tadoussac,	samedi,	30 juin	2.30 p. m.
Arrive	Gaspé,	dimanche,	1 juillet	9.00 a. m.
(Arrêt de trois heures)				
Laisse	Gaspé,	dimanche,	1 juillet	12.00 a. m.
Arrive	Percé,	dimanche,	1 juillet	1.00 p. m.
(Arrêt de quatre heures)				
Laisse	Percé,	dimanche,	1 juillet	5.00 p. m.
Arrive	La Malbaie,	lundi,	2 juillet	3.00 p. m.
(Arrêt de trois heures)				
Laisse	La Malbaie,	lundi,	2 juillet	6.00 p. m.
Arrive et Laisse	Québec,	lundi,	2 juillet	11.30 p. m.
Arrive et Laisse	Trois-Rivières,	mardi,	3 juillet	5.30 a. m.
Arrive	Montréal,	mardi,	3 juillet	11.00 a. m.

Un dépôt de \$10.00 chez LARIVIERE INCORPORÉE, 3715, boulevard Saint-Laurent, près de l'avenue des Pins, vous assurera votre cabine, votre passage et votre série de repas jusqu'au 15 juin, à laquelle date la différence sera exigible. Dans le cas où vous ne pourriez prendre part au voyage, le montant payé vous sera remboursé, si demande en est faite le ou avant le 25 juin.

La direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion en remboursant le prix payé pour le billet.

Pour plus amples informations, s'adresser aux membres de l'Association Chorale Saint-Louis de France, à Larivière Incorporée, 3715 boulevard St-Laurent, Montréal. — L'Anastase 8411, ou à M. J. A. Métivier, 91 Wellington Nord, Sherbrooke.

Pour avoir
Une cuisine fraîche
Des repas plus
savoureux et
économiques

la CUISSON par l'ELECTRICITE



Le premier repas cuit par l'électricité sera apprécié immédiatement par la famille entière. Chaque mets aura conservé toute sa valeur nutritive. Les viandes se réduisent très peu. La chaleur correcte et égale de l'électricité assure la cuisson parfaite de tout avec un minimum de soucis pour vous. Comme votre cuisine est propre et fraîche! La cuisson par l'électricité élimine les corvées des heures de repas, la dépense en charbon et l'inconfort de l'allumer, supprime les cendres et la suie. La cuisson par l'électricité veut dire cuisiner économiquement à tous les points de vue. De plus, pour une moyenne famille, elle coûte aussi peu que \$3 par mois.

Payez seulement
\$5.00
COMPTANT et la balance
\$3 par mois

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

On l'écoute volontiers
crackle!
snap! pop!

LES enfants s'amuse d'abord du pètillement du Riz Krispies Kellogg dans le lait ou la crème. Puis voyez-les s'en régaler. Il n'est pas besoin de les y contraindre.

Le Riz Krispies constitue un aliment très nourrissant. Facile à digérer. Surtout recommandé pour le souper des enfants. Toujours frais sorti du four, dans leur enveloppe cirée "WAXTITE". Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Écoutez! — l'appétit s'éveillera



à des spectacles où il verra ses sentiments, ses passions, ses idées incarnés par des personnages dans lesquels il se reconnaîtra, qui seront comme sa décalque et sa doublure.

Vêtus d'habits en étoffe du pays, nos acteurs évolueront plus à l'aise que dans pourpoints en satin et des culottes en velours. Répétons-le, c'est un crime de tuer le génie d'une race en marquant du sang de l'agneau tous les premiers nés de la pensée nationale. Le théâtre français a débuté par la représentation des mystères, pièces naïves et puériles dont on ne s'amuse plus qu'à Saint-Jérôme et encore...

Si avec les éléments épars des troupes en dissolution ou en faillite il se formait une troupe qui prendrait l'initiative de jouer une pièce canadienne une fois par mois, elle pourrait compter sur la coopération de l'Assemblée Lavery et des autres assemblées sœurs. Nos membres sont assez nombreux et assez patriotes pour faire salle comble à chaque représentation et donner ainsi un substantiel encouragement aux auteurs et à leurs interprètes.

Saint-Michel.
"L'Autorité" Montréal.

L'HISTOIRE DU CANADA À TRAVERS LES ANS

En jetant un coup d'oeil sur l'histoire du Canada on trouve que les 3 et 4 mai, sont deux jours qui marquent des faits intéressants dans nos annales, à différentes époques. Voyons pas nous-mêmes:

3 Mai
1636. — Jacques Cartier, qui avait passé l'hiver sur les bords de la rivière Saint-Charles et dont les hommes avaient été décimés par le scorbut, plante une croix à Stadacona et prend possession de l'endroit au nom du Roi de France.

1820. — Le décès de Georges III et l'accession de Georges IV sont proclamés à York (Toronto). La nouvelle mit trois mois à parvenir au Canada.

1873. — Sir John-A. Macdonald présente aux Communes un bill autorisant la formation d'un gendarmier à cheval pour préserver la paix dans les Territoires du Nord-Ouest.

1873. — Création du Ministère de l'Intérieur par le gouvernement fédéral.

1883. — Incendie du navire "Grappier" sur les côtes de la Colombie Britannique, entraînant 50 pertes de vies.

1887. — Une explosion dans une mine de charbon de Nainaimo, C.-B., cause 150 pertes de vies.

1905. — Mgr F.-T.-Z. Racicot est sacré évêque coadjuteur de Sherbrooke.

1911. — Sir François Langelier est assermenté comme Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

1917. — Les Canadiens s'emparent de Fresnoy dans la troisième bataille de la Scarpe.

4 Mai
1776. — Les Américains, qui avaient assiégé Québec depuis le mois de novembre, commencent à faire leurs préparatifs

de retraite.

1783. — Des Loyalistes venus de New-York, au nombre de 471, débarquent à Port Rowsey (aujourd'hui Shelburne) Nouvelle-Ecosse.

1793. — Le Colonel J.-G. Simcoe, le premier Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada, entre pour la première fois dans la baie de Toronto. Il en fut tellement émerveillé qu'il changea plus tard la capitale de Newark (Niagara) à Toronto.

1932. — Un jour de jeûne est proclamé dans le Haut-Canada pour enrayer l'épidémie de choléra.

1938. — Le premier contrat pour le transport du courrier transatlantique entre le Canada et la Grande-Bretagne est signé par le Ministre des Postes d'Angleterre et Samuel Cunard, de Halifax, fondateur de la ligne Cunard.

1866. — Décès de Son Excellence Monseigneur J.-F. Jarmot, évêque de Peterborough.

1890. — Un incendie détruit l'Asile Saint-Jean de Dieu à la Longue-Pointe, Montréal. Une centaine d'aliénés y perdirent la vie.

1901. — Décès de l'hon. M. J.-J. Ross, qui fut premier ministre de la province de 1884 à 1887.

1910. — La Chambre des Communes adopte le bill du Service Naval de Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Rodolphe Lemieux devient le premier ministre du Service Naval.

MELCHERS DISTILLERIES

Propriétés. — Histoire. — Capitalisation. — Revenus. — Position financière. — Relations américaines. — Règlement des dividendes.

Des propriétés. — Les usines de distillerie de cette compagnie, qui ont une capacité d'exploitation annuelle approximative de 2,000,000 gallons et ses entrepôts pour la maturation d'une capacité également approximative de 2,000,000 gallons, sont situés à Berthierville, Québec. Elle produit le gin Holland, le whisky Bourbon, le gin sec et l'alcool de grain. Elle a un contrat de dix ans avec la compagnie Fleischman du Canada pour la vente des ingrédients servant à la levure.

Cette compagnie était organisée en décembre 1928 dans le but d'acquiescer les usines et les propriétés de Melchers Distillers Company qui précédemment avait fait le commerce de distillerie pendant plus de trente ans et qui était une filiale appartenant en entier à la compagnie Fleischman.

Capitalisation. — La capitalisation de la compagnie se compose de 100,000 actions classe "A" cumulatives, sans valeur au pair et de 50,000 actions classe "B" sans valeur au pair. Les actions classe "A" comportent un dividende annuel cumulé de \$2.00 et ces actions partagent également après que les dividendes de \$4.00 pour le titre "B" a été payé pour cette dernière émission. Les dividendes au taux régulier pour le titre "A" ont été payés de mars 1929 jusqu'à septembre 1930 et dans la suite ils ont été suspendus. Les arriérés de dividendes pour l'action classe "A" s'élevaient actuellement à environ \$7.00.

Recettes. — Les recettes par action classe "A" pour l'année 1933 ont été de 7 cents comparées avec 10 cents en 1932, 5 cents en 1931 accusant donc un déficit de \$2.897 en 1931 et de \$3.88 par action pour la période des quatorze mois terminée le 31 décembre 1929. Les recettes pour l'action classe "B" furent nulles durant les quatre dernières années et elles équivalaient à 3.77 par action, en 1929.

Position financière. — A la fin de l'année 1933, la compagnie apparaissait en bonne position financière quant au capital d'exploitation, disposant d'un actif réalisable de \$948,000 contre un passif exigible de seulement \$15,000. Le capital net d'exploitation s'élevait à \$933,000 au lieu de \$580,000 pour les douze mois antérieurs. Au cours de 1933 la compagnie s'est déchargée d'un emprunt bancaire de \$195,000. Y compris les 853,000 gallons qui apparaissent sur le dernier rapport de l'inventaire, la compagnie disposait d'environ 750,000 gallons de liqueurs mûries ce qui peut être considéré comme un actif très appréciable pour la compagnie si l'on tient compte du rappel de la loi prohibant la vente des liqueurs aux Etats-Unis.

Whisky américain vendu. — D'après la déclaration faite aujourd'hui, la compagnie a disposé de sa réserve totale de whisky américain, environ 550,000 gallons, en faveur des américains et la livraison sera effectuée dans une période de douze mois. Le prix exact de ces liqueurs n'a pas encore été divulgué mais on prétend qu'il sera très satisfaisant.

La compagnie ne continuera pas à fabriquer les liqueurs américaines, telles que le rye et le bourbon, mais concentrera ses activités pour la production du scotch, du gin sec et du gin holland.

Les arriérés des actions privilégiées vont être payés graduellement. — Comme la compagnie Melchers Distilleries est dans une position financière solide aujourd'hui, les directeurs ont l'intention de commencer le remboursement des arriérés de dividendes pour les actions classe "A" aussitôt qu'ils entreront en possession des fonds que rapportera la vente faite aux Etats-Unis. Au 15 mars 1934, les arriérés pour le titre "A" s'élevaient à \$7.00 par action ou \$700,000 pour les 100,000 actions courantes.

La compagnie n'a pas encore fait connaître de plans définis quant aux autres dividendes et aux bonus, mais on s'attend à ce qu'elle adoptera une attitude très libérale à l'endroit des actionnaires.

THEATRE CORONA, No. 214,718
THEATRE CORONA, No. 216,718
THEATRE CORONA, No. 218,037
THEATRE CORONA, No. 214,230

LES Saines Pratiques Bancaires PROTEGENT la Collectivité

La Banque de Montréal travaille de façon sage et pratique à protéger ses déposants et la collectivité dans son ensemble.

Parce que, depuis plus d'un siècle, elle s'y est constamment efforcée, on en est venu à la considérer d'un bout à l'autre du Dominion comme une institution solide, sûre et amie.

Ayez vos quartiers-généraux de banque à la succursale la plus rapprochée, allez-y régulièrement traiter vos affaires de banque, chercher des renseignements et discuter avec le gérant vos projets et vos problèmes.

Séjournez à Montréal

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT
... fruit de 116 années de fructueuses opérations ...

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817
L'ACTIF DÉPASSE \$750,000,000

Succursale de St-Hyacinthe: A. B. L'HOMME, Gérant
Succursale de St-Ours: C. E. BARETTE, Gérant

Il n'y a toujours qu'UN premier!

pour la Grosseur... le Rendement... l'Economie...
l'Elégance—et dans la classe des bas prix, c'est le

TERRAPLANE 6

et VOYEZ le Prix!
\$898
POUR LE COUPÉ
Avec équipement complet, y compris le pneu de rechange. Toutes taxes payées, fret seulement en plus.

Une opinion prête toujours à la discussion. Les faits, au contraire, sont indiscutables. Si vous projetez d'acheter une automobile, pesez bien les faits suivants concernant le nouveau Terraplane 6

Premier pour la GROSSEUR
Mesurée à la règle, au gallon ou au pied de roi, il ne peut y avoir qu'une voiture qui soit la plus grosse. Dans la classe des voitures de bas prix, aujourd'hui, c'est le Terraplane—15 pieds et 10 pouces d'un pare-choc à l'autre!

Premier en ELEGANCE
Par les lignes fuyantes de sa carrosserie aérodynamique, le Terraplane se classe aisément premier en élégance, mais non au détriment de l'utilité et du confort. Le porte-pneu et le porte-colis sont là, mais dissimulés dans la carrosserie.

Premier en PERFORMANCE
Le rendement du Terraplane est basé sur des faits. Le nouveau Terraplane 1934 est construit pour surpasser même le Terraplane 6 qui a battu l'an dernier 79 records officiels de la C.A.A. et de l'A.A.A.

Premier en PUISSANCE
Son moteur de 85 chevaux-vapeur fait du Terraplane 6 la voiture la plus puissante de la classe des bas prix.

Prix sujets à changement sans avis préalable.
Hudson-Exess of Canada, Limited, Tilbury, Ontario

Les vendeurs de Terraplane-Hudson vous invitent à faire l'essai de cette étonnante voiture.

YAMASKA AUTOMOBILE LIMITEE
J. D. Aubin, Gér. des ventes, 351 Concorde, Tél. 316

Suivez le programme Terraplane-Hudson, le samedi soir, à 10 heures

WEAF

Tel que cueilli THÉ VERT "SALADA"

'Frais des plantations'

COURRIERS

UPTON

Mme J. Romulus Beaudoin, née Germaine Savoie, est décédée le 7 mai 1934 à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, à l'âge de 2 ans, après trois mois de maladie. Elle était native de St-Ephrem d'Upton.

Outre son époux elle laisse dans le deuil, un garçonnet, Marcel Beaudoin, âgé de 3 ans, ainsi que sa mère, Mme Vve Eugène Savoie; 3 frères, Lucien Savoie, d'Upton; Gérard Savoie, St-Dominique; Paul Emile Savoie, du collège des Pères Oblats de Richelieu; 3 sœurs: Sœur St-Fabien, des Sœurs de La Présentation de Marie, de Manchester, N.H.; Mme Pierre Gauthier, née Alda, de St-Théodore d'Acton; Juliette Savoie, d'Upton.

Le service funéraire a été chanté mercredi, le 9 mai, en l'église paroissiale, par M. l'abbé Lawrence. Le chant a été exécuté par la chorale de la Cathédrale de St-Hyacinthe. Mme Collette de St-Hyacinthe touchait l'orgue. Le cantique de l'Adieu fut chanté par M. Antonio Desmarais, d'Upton.

Sincères sympathies à la famille. — Samedi dernier eut lieu en la salle municipale une soirée récréative donnée par M. G. Gaudette, vice-président. Dans la soirée il y eut du chant par Mlle Alice Bail, ainsi que de la musique par Mlle Anita Bail. Après la soirée M. le vicarier remercia la foule qui était venue en aussi grand nombre et tous en retour nèrent très contents.

— Le 16 mai eut lieu en l'église de St-Ephrem d'Upton, le service de Mme Alphonse Belval, décédée à l'âge de 57 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, M. Alphonse Bel-

val. Le service eut lieu en l'église d'Upton et fut chanté par le neveu de la défunte, M. Adélard Belval. Le chant fut exécuté par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Pierre Bouchard. Nos sympathies.

— Dimanche dernier eut lieu, à St-Hyacinthe, le mariage de Mlle Anne Lefebvre, chez son frère, M. Gaston Lefebvre. — Mlle Cécile Mc Duff est allée passer quelques temps chez son frère, Alexandre McDuff à Barré, Vt. — Dimanche prochain aura lieu sur le terrain de balle-au-camp, une partie entre le club local et le St-Hyacinthe.

BELOEIL

Ces jours derniers était de passage à Beloeil, chez M. Joseph Malo, M. Wilfrid Lavallée, de New-York, aussi en voyage à St-Hyacinthe comme représentant de la Maison Casavant Frères, pour contracter un orgue vendu à Brocklin, N. J.

ACTON-VALE

— Samedi prochain, à la salle de l'hôtel-de-ville, il y aura une séance dramatique et musicale au profit des Oeuvres Paroissiales sous la présidence d'honneur de M. le curé et sous le patronage conjoint de M. le maire d'Acton-Vale, M. Philippe Adam et de M. Cyrille Dumaine, député. M. Julien Daoust et sa troupe présenteront au public "La Conscience d'un prêtre", drame en cinq actes. Prix du billet pour siège réservé: 0.35. Dans l'après-midi, il y aura une matinée pour les enfants, à dix centins du billet.

Vous Aurez du Plaisir d'Employer LE NOUVEAU FINI "LUXOR"

INTÉRIEUR EXTÉRIEUR

Ses couleurs ne se décolorent pas, son fini ne craquelle pas et il comprend un assortiment de 24 couleurs magnifiques. Un autre de ses attributs est la rapidité avec laquelle LUXOR sèche. Ne vous est-il pas déjà arrivé de retarder ou d'hésiter de peindre un article quelconque ou une surface en usage chaque jour par crainte des inconvénients ou de la lenteur du séchage, alors peignez avec LUXOR — et servez-vous en le même jour.

CETTE SEMAINE A LIEU LA VENTE DE "LUXOR"

Une démonstration aura lieu le 28 mai, au magasin de

R. S. DESAUTELS & CIE ENRG.
63 rue St-François, Téléphone 275

Entrez et voyez les merveilles qu'accomplit ce produit.

PNEUS SUPER-LASTIC

Une économie de 30%, Garanti 12 MOIS (20,000 milles)

"Découpez et conservez cette annonce"

GRANDEUR	"SUPER-LASTICS"					Tubes
	Non Super- lastic Garanti 12 mois 4 plis	Garanti 12 mois 4 plis	Garanti 12 mois 6 plis	Garanti 12 mois 4 plis	Garanti 12 mois 6 plis	
29 x 4.40/21	4.70	5.60	7.15	6.20	8.80	1.49
29 x 4.50/20	5.05	6.00	7.95	6.70	9.50	1.49
30 x 4.50/21	5.20	6.25	8.20	6.85	9.90	1.49
28 x 4.75/19	7.75	6.90	8.45	7.60	9.50	1.69
29 x 4.75/20	6.00	7.20	8.70	7.95	9.75	1.49
29 x 5.00/19	6.25	7.40	9.30	8.10	10.25	1.69
28 x 5.25/18	6.40	7.65	9.50	8.60	10.60	1.69
30 x 5.25/20	7.00	8.35	10.25	9.10	11.45	1.89
30 x 5.25/21	7.40	8.85	10.75	9.75	12.00	1.89
31 x 5.25/21	7.90	9.20	10.85	9.95	12.50	1.89
27 x 5.50/17	10.47			11.20	12.10	1.99
28 x 5.50/18					12.50	1.99
29 x 5.50/19				10.50	12.90	1.99
27 x 6.00/17	11.92			12.45	13.65	1.99
30 x 6.00/18					13.85	1.99
31 x 6.00/19					14.25	1.99
32 x 6.00/20					14.50	1.99
33 x 6.00/21					14.75	1.99
31 x 6.50/19					16.75	3.35
32 x 6.50/20					16.85	3.60

PRODUITS
McColl Frontenac
Gasoline et Huile
"RED INDIAN"

Pneus géants pour camions-autobus
"HEAVY DUTY"
Grandeur 30x5 Tube \$2.40
\$18.50
"HEAVY DUTY"
Grandeur 34x7 Tube \$5.75
\$30.50
"HEAVY DUTY"
Grandeur 34x7 Tube \$5.75
\$43.75

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

Garage Gervais & Blanchard, 59 rue Cascades, Téléphone 565, St-Hyacinthe.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en

1899

MAI le 27. — M. F. X. Bertrand, mécanicien, vient de terminer les travaux de réinstallation du moulin à scie de M. Pierre Lussier, de Saint-Jean-Baptiste, et celui de M. Octave Chicoine de St-Marc.

— Hier soir, 5 heures, Mme Onésime Messier a été victime d'un accident. MM. Grenier et Hogue, plombiers, étaient à faire des réparations sur la toiture de la cathédrale quand, en descendant une petite fournaise servant à leur métier, il s'échappa un tison qui tomba sur Mme Messier. En un instant tous ces vêtements furent en flammes. MM. Damase Charpentier et J. Lussier, charretier, se portèrent au secours de la victime et réussirent à éteindre les flammes.

29. — Irénée, enfant de M. Victor Reeves, pâtissier, est décédé à l'âge de 4 1/2 ans.

— Le yacht "VICTOR", propriété de MM. Langelier et l'Espérance, a fait hier le voyage de St-Hyacinthe à St-Césaire avec une quinzaine d'excursionnistes à son bord.

30. — M. F. X. Bertrand, manufacturier, vient d'être nommé agent d'une importante manufacture d'instruments aratoires de Coaticook.

31. — MM. Paquet & Godbout sont à faire l'installation d'un jeu de quilles dans les salles du Cercle Montcalm.

— M. F. X. Bertrand vient d'expédier à Acton-Vale, à l'adresse de M. David Lemay, un char de machines destinées à l'outillage d'une tannerie.

JUIN le 1er. — M. Louis Benoit, cordonnier, est décédé hier matin à l'âge de 24 ans.

— Un enfant de 6 ans, fils de M. Boileau, en ramassant du bois qui fendaient un jeune garçon du nom de Lottinville, a été frappé à la tête par le hache de ce dernier. Le Dr Emile Ostiguy a fait le pansement.

— M. N.-Henri Marin qui doit quitter St-Hyacinthe pour aller résider à Nashua a été fêté par ses amis à l'hôtel de M. Prosper Reeves.

— La compagnie d'assurance "Metropolitan" a transporté son bureau sur la rue St-Denis dans la bâtisse appartenant à M. Gédéon Beaupré, porte voisine de M. A. Bourgault, avocat.

— M. Clément Rivet a obtenu le contrat pour l'entretien du Parc à raison de \$2.50 par semaine.

3. — Les améliorations que M. G. Beaupré a entreprises de faire à son hôtel, sont à peu près terminées.

5. — La petite fille de M. J. C. Rouleau, enfant de 18 mois, a absorbé ce matin une forte dose de lessive concentrée. Le Dr Turcotte a été demandé.

— À l'église Notre-Dame, ce matin, M. Edouard Morin, comptable, de Montréal, conduisait à l'autel Mlle Ida Séguin, fille de M. Séguin, manufacturier.

— Le cercle d'amateurs de St-Dominique a représenté "Les Jeunes Captifs". Les principaux rôles étaient confiés à MM. J. R. Maillet, E. Larivière et J. Lebrun.

— John Chaffers, avocat, est décédé à l'hôtel-Dieu à l'âge de 34 ans. — Le 4 courant est décédé à l'âge de 59 ans, Dame Aglaée Tétrault, épouse en secondes noces de M. François Normandin. — Hier soir, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Côté.

6. — M. Oscar Fontaine, fils de M. R. E. Fontaine, avocat, vient de quitter St-Hyacinthe pour Montréal où il a contracté un engagement avec M. Ed. Hardy, célèbre musicien, pour faire partie de l'orchestre qui doit jouer au cirque des Montagnards pendant la saison.

Les travaux de canalisation sur la rue Concorde sont commencés. On est à poser des tuyaux en gré dans la partie située entre les rues Cascades et William.

— Le 2 juin est décédé Raphaël Desgrés à l'âge de 50 ans. — Le 2: Dorila, âgée de 2 ans, fille de M. Samuel Desparts.

8. — Les funérailles de M. John Chaffers, avocat, ont eu lieu en la chapelle de l'hôtel-Dieu. Les porteurs étaient MM. Louis Lussier, J. B. Blanchette, A. Beaupré, avocat, et A. Beauregard, notaire.

— M. Joseph Leduc, ferblantier couvreur, vient d'obtenir l'agence pour la vente des bardeaux métalliques, imitations de pierre, de la Pedlar Roofing Co., d'Oshawa, Ont.

— M. Joseph B. Durocher a

loué de M. Cléophas Pagnuelo, le "bar" de l'hôtel Yamaska.

12. — M. Hector Dussault, autrefois à l'emploi de M. F. X. Bertrand, laisse St-Hyacinthe pour Montréal où il a obtenu une position d'assistant contre-maitre à l'usine W. King & Son.

— On est à poser le macadam sur la rue Cascades entre les rues Mondor et St-François. Quelques hommes sont employés sur la rue St-Dominique à la pose d'un tuyau qui doit fournir l'eau au Club Philharmonique.

— Trois bicyclistes de St-Hyacinthe, MM. Berthiaume, Tétrault et Bissonnette ont fait samedi le trajet de St-Hyacinthe à Montréal, distance de 46 milles, en 4 heures.

13. — M. Edouard Séguin, fils de M. Jos. Séguin, manufacturier, a subi avec succès ses examens pour l'admission à la pratique de la médecine.

— À la Cathédrale ont eu lieu les mariages suivants: Le 12 juin, M. F. X. Frénière épousait Mlle Elvina Bergevin, fille de M. Octave Bergevin, de St-Pie. Le même jour, M. Arthur Dolbec, fils de M. J. Dolbec, sellier, épousait Mlle Cordélia Beaudriot. Ce matin M. Charles Mosely, conduisait à l'autel Mlle Joséphine Pérusse.

— Le 8 juin, au couvent des SS. de la Présentation, est décédée Marie Alida Beauregard, en religion Sr Marie St-Bernadine, à l'âge de 37 ans. Elle était fille de M. Damase Beauregard, de la paroisse de St-Hyacinthe et comptait 14 ans de vie religieuse. — Le 10 juin est décédée Etienne, 6 ans fille de M. Joseph Martin, mécanicien.

— M. Louis Valin, résident du quartier Un, quitte St-Hyacinthe pour Montréal.

14. — Hier est décédé chez son gendre, M. Joseph Gosselin, hôtelier de cette ville, M. François Boudreau, âgé de 62 ans. Le défunt résidait autrefois à St-Jean et faisait partie du bataillon de cette ville en qualité de sergent de cavalerie. Il a fait la campagne de 1866 et celle de 1870 contre les Fénians.

15. — M. Wilfrid Martel, commis-pharmacie à l'emploi du Dr Emile Ostiguy souffre depuis quelques jours d'une maladie grave.

— On parle de fonder un nouveau club de bicyclistes. MM. Orsali et L. A. Massé en seraient les promoteurs.

— Le Dr Paul Ostiguy est actuellement à faire poser une magnifique clôture autour de sa propriété. On travaille actuellement à améliorer l'intérieur du Marché Centre. — Les travaux à l'édifice que les SS. de l'hôtel-Dieu sont à faire construire avancent rapidement. M. L. P. Morin a obtenu le contrat pour tous les ouvrages de menuiserie.

16. — On travaille actuellement à relever le niveau de la rue Cascades en y ajoutant de la pierre concassée.

— Hier après-midi un jeune homme du nom de Valois, employé au Granite Mills s'est fait déchirer un doigt par un engrenage. Le Dr Ostiguy a fait le pansement.

— Les employés du Granite Mills ont présenté une bourse de \$25. à M. C. H. Porter, l'un de leurs contre-maitres. M. Porter quitte St-Hyacinthe pour Montréal.

— Ce matin M. L. B. Valcourt, serre-frein à l'emploi du chemin de fer des Comtés-Unis, s'est fait écraser un pied par une locomotive. Les Drs Emile et Paul Ostiguy ont jugé que l'amputation était nécessaire. L'opération a été faite par les Drs Ostiguy, Turcotte et Beaudry.

— M. Louis Gosselin a obtenu le contrat pour les travaux de maçonnerie à la bâtisse que les SS. de l'hôtel-Dieu sont à faire construire.

19. — Ce matin à l'église Notre-Dame, M. A. Gervais conduisait à l'autel Mlle Marie-Louise de Montigny. M. Napoléon Martel servait de père à la mariée.

— M. Durocher, le nouveau locataire du comptoir de l'hôtel Yamaska, s'est assuré les services de M. Thébaldo Leduc.

— Voici les noms des élèves qui ont obtenu le grade de bachelier au Séminaire: En Philosophie: MM. Gendreau, Guilbert, Jalbert, Beaudry, Desmarais, Duclos et Lussier. — En Rhétorique: Bacheliers es lettres: MM. Authier, Joubert, Léonard, Lecours, Lincourt, Labelle, Perras et Coderre.

Les meilleures VALEURS

qui soient pour
votre

Argent

Voici quelques exemples des nombreuses aubaines offertes à nos magasins pour

VENDREDI, SAMEDI et LUNDI

Ce sont là des valeurs sans égales. Profitez-en!

SOULIER SPORT BLANC GARNI NOIR POUR HOMMES

Voici une offre qui en vaut la peine, Oxford en cuir blanc avec garniture de cuir noir, forme des plus nouvelles, semelles de cuir cousues et talons de caoutchouc. Ces souliers donneront satisfaction par leur usage autant que par leur belle apparence.

(Pointures de 6 à 11)

PRIX REDUIT DE LA VENTE

\$1.99

Mallette Travelite pour Dames

Une très pratique compagne de voyage, environ 16" par 12 pouces. Faites en imitation de Suède de belle apparence, et jolie doublure de couleur. Elle portera vos robes compactement et proprement.

CHOIX DE COULEURS DANS LE LOT
UNE REELLE AUBAINE A

\$1.49

SOULIERS pour Dames et Jeunes Filles

Les dames qui veulent avoir ce qu'il y a de mieux pour leur argent devraient être ici demain matin afin d'avoir le premier choix. On trouvera dans ce lot des souliers lacés dans les cuirs mats ou kid, les plus nouvelles formes. C'est là une de nos valeurs spéciales.

Pointures de 2 1/2 à 7

PRIX REDUIT DE LA VENTE

\$1.49

Bottines de Course pour Garçons

Chaussures de toile brune de première qualité. Semelles de caoutchouc très durables. Nous recommandons ces bottines pour le confort, et nous considérons cette valeur sans égale.

Pointures 1 à 5
SUPERBE AUBAINE A

69 49c CTS

Sandales pour Enfants

Voici un beau lot de sandales élégantes et fraîches, en bon canvas blanc. Ferme des plus confortables. Notre bas prix en fait une valeur splendide.

Pointures de 5 à 10
VOTRE CHANCE

49c

AVIS Nous prions nos clients d'adresser à Mr J. B. LEFEBRE personnellement, à 124, rue St-Paul Ouest, Montréal, tout cas d'incivilité de la part de notre personnel.

COMMANDE PAR MALLE

Nous remplissons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 169 rue Cascades, St-Hyacinthe, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

32
MAGASINS

J.B. Lefebvre
MONTREAL SHOE STORES

Montréal
Verdun
Lachine
Québec
Ottawa
Trois-Rivières
Sherbrooke
Shawinigan
St-Hyacinthe
Granby
Drummondville
Valleyfield

169 rue Cascades,
St-Hyacinthe, Téléphone 106